



# Assemblée générale

Soixante-septième session

8<sup>e</sup> séance plénière

Mardi 25 septembre 2012, à 18 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić ..... (Serbie)

*En l'absence du Président, M. Balé (République du Congo), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 18 h 15.

## Allocution de M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

*M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Funes Cartagena (parle en espagnol)** : Je salue cordialement les autorités de l'Organisation des Nations Unies et tous les chefs d'État et représentants ici présents. Cette session de l'Assemblée générale qui traite de la question du règlement pacifique des différends, nous donne l'occasion de réfléchir à l'histoire de nos pays et de l'humanité, et met en relief les problématiques que les peuples du monde cherchent

à résoudre. Le règlement pacifique des différends est un aspect essentiel du renforcement des institutions de la démocratie et de l'état de droit dans un monde qui n'a pas fini de consolider la paix.

Pour diverses raisons, nous assistons à des violations du principe de non-intervention – par le biais de divers mécanismes qui ne sont pas seulement de nature militaire – à des violations des constitutions des pays et de nos propres traités internationaux, ainsi qu'à diverses manifestations d'intolérance et de xénophobie et autres attitudes qui provoquent la violence et favorisent les affrontements. Bien que cela semble difficile à croire, il existe encore des forces politiques, des dirigeants, des intellectuels et des médias qui continuent de voir la réalité mondiale à travers le prisme de la guerre froide, comme si ces 50 dernières années n'avaient pas été le théâtre de changements significatifs sur la carte politique du monde.

Ces attitudes dépassées entravent la marche de nos peuples et de nos nations vers le renforcement et l'élargissement de leurs horizons démocratiques. Mon pays, l'El Salvador, est une bonne illustration de ces contradictions, pris entre un processus de renforcement de l'état de droit et la persistance de forces conservatrices qui brandissent encore le spectre du communisme.

Je partage ces réflexions car je crois que la jeune démocratie d'El Salvador est un bon exemple de règlement des conflits par la voie du dialogue. C'est également un bon exemple de l'existence de structures

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



ancrées dans une époque révolue et attachées aux privilèges et à une vision manichéenne caractéristique de la guerre froide. Comme chacun le sait, l'El Salvador a subi pendant 12 ans un conflit armé qui a fait plus de 80 000 morts. Notre sortie de ce conflit a été un exemple de l'efficacité du dialogue et de la négociation pour mon pays et pour le monde entier.

Il y a 20 ans, notre pays a fait un grand pas en avant avec la signature des accords de paix de Chapultepec (Mexique) le 16 janvier 1992, qui mirent fin une fois pour toutes au conflit armé. L'ONU a fait office de médiateur. Le Secrétaire général d'alors, M. Javier Pérez de Cuellar, à la suite de consultations avec le Conseil de sécurité, nomma le diplomate péruvien, M. Álvaro de Soto, au poste de médiateur. Je souhaiterais ici rendre hommage au travail réalisé par M. Álvaro de Soto, qui a montré que le dialogue peut amener au règlement des conflits, même les plus difficiles, et à cet égard, M. de Soto a été un véritable architecte de la paix. Nous pouvons dire qu'à partir de 1992, les Salvadoriens ont lancé un nouveau processus qui a consolidé lentement leur démocratie et mis en place des institutions modernes.

Il y a trois ans, l'El Salvador a atteint un autre objectif sur la voie du renforcement de la démocratie. Vingt années de gouvernements de la même force politique ont donné lieu à l'alternance qui a porté au pouvoir le Gouvernement actuel. Il ne s'est pas agi simplement d'un changement de parti politique mais d'une ouverture vers un nouveau mouvement rénovateur qui s'est manifesté sur diverses questions de très grande importance pour le fonctionnement de l'État de droit et le renforcement des institutions démocratiques. La permanence au Gouvernement du pays d'une seule force politique pendant deux décennies a entraîné le contrôle absolu d'un petit groupe d'organes publics – l'exécutif, le législatif et le judiciaire – ainsi que d'autres institutions comme la Cour des comptes, l'Office du Procureur de la République, le Ministère public, etc.

Grâce à l'alternance et à la fin du contrôle absolu, les différentes branches du Gouvernement ont commencé à être vraiment indépendantes, ce qui a permis l'épanouissement de la démocratie exigée par le peuple salvadorien. Ces changements, loin de changer les règles du jeu, ont effectivement garanti la sécurité juridique en éliminant les privilèges qui, par le passé, protégeaient les gouvernements. Au nom de l'État, le Gouvernement a demandé pardon pour les crimes commis par des agents de l'État pendant le conflit armé, et a entrepris et continue d'entreprendre des efforts concrets de

réparations morales et matérielles pour les victimes d'actes de barbarie et pour leur famille. Cette dette due au peuple salvadorien et à la communauté internationale n'avait pas été réglée par les gouvernements précédents.

Il y a peu de temps, notre pays a traversé une nouvelle crise institutionnelle dont l'ampleur et la nature sont bien différentes du conflit armé, mais qui a néanmoins mis à l'épreuve la solidité de la démocratie salvadorienne. Je fais référence ici au conflit récent survenu entre la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême et l'Assemblée législative de mon pays. Cette crise n'a à aucun moment entraîné une instabilité politique, simplement deux organes de l'État se sont opposés l'un à l'autre et, en ce sens, elle illustre l'indépendance des pouvoirs qui existe dans le pays aujourd'hui.

Ce conflit, provoqué par des interprétations différentes et contradictoires de la Constitution, a duré près de cinq mois. Il s'est agi d'une crise prolongée qui a suscité des positions contradictoires dans le pays. L'absence d'accord entre les deux organes a conduit l'Assemblée législative à avoir recours à la Cour centraméricaine de justice pour régler le différend. Le conflit et cette décision de la majorité parlementaire ont provoqué de vives réactions des groupes qui appuyaient l'une ou l'autre partie. Malheureusement, des agents extérieurs ont également profité de l'occasion, à l'image notamment de plusieurs sénateurs des États-Unis en campagne qui ont exagéré le conflit sans véritablement en comprendre les tenants et les aboutissants.

En l'absence d'accord pour résoudre le conflit, la présidence de la République a offert ses bons offices de médiation et de facilitation du dialogue. Après 17 longues journées de réunion avec les représentants des forces politiques siégeant à l'Assemblée législative, nous sommes enfin parvenus à l'accord tant souhaité. La crise a finalement mené à la nomination d'un nouveau président de la Cour suprême et à la normalisation du fonctionnement de l'appareil judiciaire dans notre pays.

Je tenais à passer brièvement ces faits en revue avec l'Assemblée pour insister une nouvelle fois sur le fait qu'El Salvador a trouvé une solution heureuse à un conflit institutionnel par la voie du dialogue et de la négociation. Ce fut, en somme, un nouveau triomphe pour la jeune démocratie salvadorienne qui devient plus forte chaque jour. Évidemment, de nombreux défis demeurent, comme la nécessité de promouvoir un processus de réforme constitutionnelle devant mener à une interprétation sans équivoque de la Constitution afin

de prévenir la récurrence de conflits semblables à celui que nous avons connu récemment et de moderniser les institutions de l'État à la lumière de l'expérience des deux dernières décennies.

El Salvador a réglé, seul, un conflit institutionnel qui aurait par le passé débouché sur un coup d'état ou des atteintes à l'ordre constitutionnel, avec les graves conséquences humaines, économiques, politiques et sociales que cela implique pour les pays qui en sont victimes. Grâce au dialogue, nous avons pu trouver une issue à la crise et c'est précisément une bonne illustration du thème choisi pour la présente session de l'Assemblée générale. Dans le même temps, nous sommes conscients du fait que le renforcement des processus démocratiques – et l'Amérique latine s'est heureusement engagée de manière irréversible dans cette voie – doit conduire à des changements profonds de la structure socioéconomique de nos pays, changements qui doivent incontestablement se faire dans le cadre d'un état de droit.

L'existence de populations marginalisées, qui sont exclues du progrès et n'ont pas accès aux biens dont profitent tant une minorité seulement de l'humanité, reste une plaie ouverte que nous ne pouvons ni ne devons tolérer. Nous passons de crise en crise, chaque fois plus rapprochées, plus graves et provoquées par un système et des modèles qui sont essentiellement basés sur l'accumulation des richesses par une infime minorité et qui laissent une large majorité de la population dans la pauvreté et le sous-développement. Le phénomène des migrations, qui a été abordé une fois dans cette enceinte, est le fruit de cette inégalité au niveau du globe et est l'image vagabonde, au sens littéral du terme, de la nécessité de changer et de changer rapidement.

L'Amérique latine a fait des pas importants dans ce sens. Nous sommes en train de laisser derrière nous un modèle pervers qui a appauvri la population et fait de nous la région la plus inégalitaire de la planète. Pas la région la plus pauvre, mais la région la plus inégalitaire. Aujourd'hui, nous savons qu'aucun modèle ne pourra réussir s'il laisse de côté la grande majorité de la population. Avec le peuple, on peut tout et sans lui, on ne peut rien. Telle est la voie sur laquelle nous avons commencé à nous engager dans notre région. Notre périple sera, à n'en pas douter, difficile et long, avec des avancées et des reculs, mais j'insiste, c'est là la seule façon de parvenir à une réussite certaine.

La répartition inéquitable des biens et des richesses, les agressions constantes contre l'environnement et l'absence de contrôle des flux financiers au niveau

mondial qui causent des crises répétées pour lesquelles les peuples paient mais jamais les responsables sont autant de réalités qui ne sont le produit d'aucune idéologie. Il ne s'agit pas d'un problème d'idéologie. Il s'agit de réalités que nous devons changer afin d'instaurer un climat de paix et de sécurité nécessaire pour mettre en œuvre des changements au niveau national qui offrent aux gens un meilleur niveau de vie et leur donnent accès aux biens matériels et culturels produits grâce au progrès de la société mondiale.

Je ne saurais terminer mon discours sans évoquer une question dont nous avons également débattu dans cette enceinte et qui est un sujet de préoccupation constante pour la communauté internationale. Je veux parler de la sécurité publique, de la lutte contre le crime organisé et contre toute forme de violence. El Salvador est désormais le centre d'attention de la région, des organismes multilatéraux et des pays qui ont traditionnellement entretenu une relation forte avec lui, et ce, en raison d'un phénomène qui dure depuis un peu plus de six mois et qui s'est traduit par une baisse spectaculaire de la violence et de la délinquance. Jusqu'à ces derniers mois, El Salvador était le deuxième pays le plus violent des Amériques. Nous avions en moyenne 15 assassinats par jour, à cause de la violence, de la criminalité et des luttes entre organisations criminelles, principalement entre gangs. En septembre de cette année, la moyenne est désormais de 3,8 assassinats par jour. Nous voyons également, dans une moindre mesure, mais de façon constante et forte, une réduction des autres crimes.

Depuis trois ans, El Salvador mène une politique de sécurité publique qui est en train de porter ses fruits. Récemment, un pacte de non-agression entre gangs rivaux, négocié par l'Église catholique et facilité par le Gouvernement, a contribué de manière décisive à faire reculer la criminalité et la délinquance. Mais je tiens à dire que pour que la violence et le crime organisé disparaissent de nos pays, les conditions de vie de millions de jeunes sans espoir ni débouchés doivent changer. Ce sont là des tâches auxquelles les gouvernements et les sociétés dans chacun de nos pays doivent s'atteler.

Mais cela ne suffit pas. Comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, sans le soutien franc et résolu des pays consommateurs de drogues, sans l'engagement clair de ces grands marchés, nous ne pourrions pas gagner cette juste bataille. L'Amérique centrale, avec le Mexique et la Colombie, ont convenu de politiques communes pour mener cette bataille. Nous avons besoin

que le Gouvernement et le peuple des États-Unis nous accompagnent et se joignent à notre lutte. Cela est indispensable.

El Salvador a, par ailleurs, lancé une campagne massive de sensibilisation et de mobilisation contre la violence sexiste, étant entendu que la violence contre les femmes est une violence contre l'ensemble de la société. La violence sexiste est un problème pour toutes les sociétés et nous devons nous en préoccuper davantage et aller plus loin dans les sociétés ayant une forte tradition de tolérance du machisme et de la violence faite aux femmes.

Cette tâche incombe au premier chef aux gouvernements, mais la collectivité doit, elle aussi, faire preuve de solidarité et s'engager. Nous sommes convaincus que les différences qui nous séparent à l'intérieur de nos pays ne peuvent être surmontées que grâce au dialogue. Le dialogue, le consensus et l'entente : voilà la façon de régler les conflits et voilà la façon d'élaborer la feuille de route qui nous permettra d'avoir des sociétés plus justes et plus prospères.

C'est pour cette raison que je voudrais conclure mon intervention en saluant chaleureusement les efforts déployés par le peuple et le Gouvernement colombiens pour rétablir définitivement la paix sur leur territoire. Depuis plusieurs décennies, la République colombienne sœur est victime d'un conflit armé qui a freiné son développement et a sans aucun doute fait obstacle à la croissance de son économie et au bien-être de ses habitants. C'est pourquoi le dialogue et les négociations organisés par le Président Juan Manuel Santos Calderón méritent le plein appui de la communauté internationale et, en particulier, des pays d'Amérique latine. Nous félicitons le peuple colombien et nous lui souhaitons plein succès sur la voie qu'il a choisie pour parvenir à la paix et à la concorde nationale.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons également le processus de réformes économiques mené par la République sœur de Cuba, une transformation qui mérite nos encouragements et notre soutien. Pour cette raison, nous tenons à renouveler l'appel que nous avons lancé ici l'année dernière : il faut lever le blocus imposé à Cuba, car il n'est plus qu'un vestige d'une histoire ancienne dont notre Amérique a tourné la page.

La paix, l'unité et le changement sont des valeurs essentielles lorsqu'il s'agit d'œuvrer au bonheur de nos populations.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

*M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Kabila Kabange** : Je voudrais de prime abord joindre ma voix à celles qui m'ont précédé pour féliciter M. Vuk Jeremić, ainsi que les membres de son Bureau, pour son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je voudrais également féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour le travail abattu durant son mandat, ainsi que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son engagement dans la défense des idéaux de notre Organisation.

La tenue du débat général de l'Assemblée générale offre, à chacun de nous, l'occasion de participer à la réflexion collective sur les voies et moyens de faire aboutir les efforts de paix, de sécurité et de développement dans chacun de nos États comme dans le monde.

À juste titre, le Président Jeremić a recommandé que les interventions au cours de ce débat général se focalisent notamment sur l'ajustement ou le règlement de différends internationaux par des moyens pacifiques. Cette recommandation est d'autant plus judicieuse qu'il s'agit d'un thème dont l'actualité et la pertinence sont inaltérables et qui s'inscrit dans la dynamique de la recherche, sans cesse renouvelée, de la paix par d'autres moyens que le recours à la force.



L'histoire universelle démontre la validité opérationnelle du principe du règlement pacifique des différends internationaux. Elle nous enseigne aussi que, pour demeurer crédibles comme voies de résolution des conflits et des différends, le dialogue et la négociation doivent se faire dans la vérité et le respect de la loi, de la règle et des valeurs et principes universellement admis. Ils doivent se prémunir aussi bien contre la précipitation que contre l'enlèvement et faire preuve d'efficacité en produisant, fût-ce de manière progressive, les résultats escomptés.

Force est de constater que, plus de 60 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, le monde continue à déplorer de nombreuses situations de guerre et d'instabilité. Le terrorisme croît, au lieu de régresser. La piraterie maritime, que l'on croyait éradiquée, redevient une des principales menaces à la paix et à la sécurité. Le Moyen-Orient est aujourd'hui un foyer de tensions. La Syrie est à feu et à sang et le Mali est en proie à des velléités séparatistes.

Plus largement, la paix étant plus que l'absence de la guerre, de nombreux fléaux accablent encore l'humanité, pendant que plusieurs personnes utilisent leur créativité et leur énergie pour déstabiliser et détruire à travers le trafic de drogues, la traite des êtres humains et d'autres violations des droits et libertés de la personne humaine, au lieu d'œuvrer à l'épanouissement et au bien-être individuels et collectifs.

À cela s'ajoute, pour plus des deux tiers de l'humanité, la nécessité, chaque jour plus pressante, de combattre la pauvreté, l'ignorance, la violence, l'injustice et les maladies de tout genre, particulièrement le VIH et le paludisme.

Après des années de troubles, mon pays, la République démocratique du Congo, est engagé dans la consolidation de la paix et de la sécurité. À cet effet, aucun effort n'a été épargné et des progrès notables ont été accomplis. Ouverts pour la première fois il y a à peine 10 ans, dans un pays dont l'indépendance est cinquantenaire, les chantiers de la démocratisation de la vie nationale, de la construction de l'état de droit, du développement des infrastructures socioéconomiques, de l'amélioration des conditions de vie de nos populations, se poursuivent sans relâche, preuve de la volonté du peuple congolais et de ses dirigeants d'être un facteur de paix et de stabilité.

Cet élan est malheureusement menacé par les ennemis de la paix. En effet, depuis le mois de mars de

cette année, la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo, où les mots paix, stabilité, réconciliation, travail et dignité humaine avaient recommencé à retrouver leurs lettres de noblesse, est redevenue tristement célèbre, non pour la beauté incomparable de ses paysages, ni pour l'extraordinaire richesse de sa biodiversité, mais comme démonstration du mal profond que l'égoïsme, l'extrémisme, le communautarisme et le primat de la loi de la force sur la force de la loi peuvent produire dans une société.

Au moment où je m'adresse à l'Assemblée, des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes du Nord-Kivu sont privés de paix et font l'objet de traitements inhumains et dégradants de la part d'une force négative dirigée par des éléments impénitents du fait de leur grande capacité de nuisance et de soutiens extérieurs. Des enfants sont privés d'écoles et forcés de porter et d'utiliser des armes à feu pour tuer leurs semblables, voire leurs propres frères et sœurs. Cette situation est inacceptable. Elle mérite d'être condamnée et devrait donner lieu à des sanctions. Nous attendons de la communauté des nations qu'elle prenne ses responsabilités à cet égard, et du Conseil de sécurité qu'il fasse respecter ses résolutions. C'est la condition de leur efficacité et de leur crédibilité.

Nous sommes conscients que c'est à nous, Congolais, qu'il revient de défendre notre patrie et d'assurer l'ordre public et la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Nous sommes déterminés à assumer cette responsabilité et entendons y consacrer toutes nos ressources humaines, matérielles et financières, quitte à sacrifier nos ambitions légitimes pour l'émergence du Congo. Nous demeurons également déterminés à garantir la cohésion nationale et à assurer une égale protection à tous les citoyens congolais.

En revanche, je forme le vœu de voir l'Organisation engager tous les États Membres, particulièrement ceux qui se laissent tenter par la violence, au respect des principes directeurs de la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui, de loin ou de près, partenaires bilatéraux ou multilatéraux, dont l'Organisation des Nations Unies, nous accompagnent dans nos efforts pour ériger, au centre de l'Afrique, un Congo uni et prospère, en paix avec lui-même et avec tous ses voisins. Qu'ils soient assurés d'une chose : la République démocratique du Congo est un placement sûr.

**Le Président par intérim :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*M. Gaspar Martins (Angola), Vice-Président, assume la présidence.*

**Allocution de M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République gabonaise.

*M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Bongo Ondimba :** Je félicite vivement M. Jeremić pour son élection à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Ce choix témoigne de la considération dont lui et son pays, la Serbie, jouissent sur la scène internationale. Je puis déjà l'assurer du soutien de mon pays, le Gabon. Je salue le travail remarquable accompli par son prédécesseur, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, lors de sa présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je tiens à réitérer notre confiance dans l'action et les efforts que déploie le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, à la tête de notre Organisation.

Notre monde a plus que jamais besoin du dialogue des civilisations et des cultures; besoin de plus de tolérance; besoin de plus de compréhension et de respect entre les peuples, pour construire un monde plus pacifique. Au cours de cette session, où nous sommes appelés à redéfinir les contours d'une meilleure gestion des défis de notre monde, je voudrais me féliciter du thème de notre débat : « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international », car la paix, qui

restera au cœur de notre action commune, est une quête permanente.

Le débat que nous avons tenu hier sur l'état de droit au niveau national et international était aussi un débat sur les conditions de la paix dans nos pays et dans le monde. En maintenant le cap de notre réflexion sur cet objectif, nous pourrions ensemble, mieux relever les défis d'un contexte international toujours marqué par des crises multiformes, illustrées par de nombreux foyers de tensions, à travers le monde. En témoignent les situations au Moyen-Orient et en Afrique, qui nous préoccupent tant aujourd'hui.

La crise syrienne intervenue dans le prolongement du Printemps arabe de l'année dernière a des effets déstabilisants sur plusieurs pays de la région du Moyen-Orient. Nous souhaitons que les efforts entamés par le Représentant spécial de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, permettent l'arrêt des affrontements et l'ouverture d'un dialogue.

S'agissant de la situation au Mali, nous condamnons les tentatives de partition du pays, ainsi que la destruction des sites de Tombouctou classés au Patrimoine mondial de l'humanité. Le Gabon soutient les efforts du nouveau Gouvernement de transition, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine, pour tenter de rétablir l'intégrité territoriale.

En outre, j'invite le Conseil de sécurité et les États Membres à appuyer une stratégie des Nations Unies pour la région du Sahel, intégrant les questions de sécurité, de gouvernance, de développement, des droits de l'homme et les aspects humanitaires.

Lorsque nous siégeons au Conseil de sécurité, nous avons répondu, avec les autres membres, aux appels du peuple libyen. Si la situation est encore difficile, nous encourageons l'ONU à poursuivre son action pour le rétablissement d'une vie politique apaisée, ainsi que la reconstruction du pays.

Nous voulons réitérer ici notre condamnation de l'attaque du Consulat américain à Benghazi.

En République démocratique du Congo, au regard des tensions persistantes à l'est de ce pays frère, notre action commune en appui à l'État congolais doit être soutenue, en combinant les dimensions sécuritaire, politique et humanitaire.

En Somalie, je me réjouis des progrès accomplis, avec l'adoption de la Constitution provisoire, ainsi que l'élection du nouveau Président, S. E. M. Hassan Cheikh Mohamoud, que je tiens à saluer et à féliciter. Le Gabon continuera de se tenir aux côtés de la Somalie, comme il l'a fait à travers sa contribution humanitaire l'année dernière. Je salue l'engagement de l'ONU et de l'Union africaine en Somalie. Sous l'action de la Mission de l'Union africaine en Somalie et des forces gouvernementales, la sécurité s'améliore bien au-delà de Mogadiscio. Je rends ici hommage aux pays, dont les troupes payent un lourd tribut sur le terrain.

Je voudrais saluer la mémoire du Premier Ministre éthiopien, M. Meles Zenawi, qui nous a quittés le 20 août dernier. Nul n'ignore son engagement pour la paix en Somalie et au Soudan, ainsi que son rôle lors de ses présidences des comités d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et sur les changements climatiques.

Faut-il relever que les crises et les conflits qui continuent de déstabiliser le monde traduisent les aspirations à la paix et à la sécurité, à la justice, au développement, et à l'égalité souveraine des États, que les peuples appellent de tous leurs vœux? Ces vœux sont également ceux du peuple de Palestine et du peuple de Cuba, qui aspirent à un avenir meilleur. L'un aspire à la reconnaissance d'un État vivant en paix et en sécurité aux côtés de tous ses voisins dans des frontières sûres et internationalement reconnues; l'autre demande la levée d'un embargo économique, commercial et financier qui lui est préjudiciable. L'Assemblée générale s'est régulièrement prononcée en faveur des aspirations de ces deux peuples, par diverses résolutions auxquelles mon pays a totalement souscrit.

Pour répondre à ces aspirations de tous les peuples, nous devons bâtir une gouvernance globale plus équilibrée, plus démocratique, plus organisée, adossée sur les valeurs de la Charte des Nations Unies. Cette gouvernance doit reposer sur la primauté du droit international, ainsi que le respect de la souveraineté des États, dans leur quête de démocratie et de développement.

C'est ainsi que tout au long de cette soixante-septième session, notre attention portera sur certaines questions prioritaires. D'abord les divers processus de réformes de notre organisation, et notamment la revitalisation de l'Assemblée générale qui doit amener cet organe à mieux jouer son rôle face aux mutations et aux réalités actuelles du monde. Nous devons renforcer

le rôle de l'Assemblée comme organe d'action et lieu privilégié de la démocratie globale. De même, en poursuivant la réforme du Conseil de sécurité, le Gabon reste attaché à l'objectif d'une représentation permanente et équitable de l'Afrique.

Par ailleurs, dans le sens de notre récent mandat au Conseil de sécurité, nous resterons engagés sur la question de la médiation, de la prévention et du règlement pacifique des différends et des conflits. Notre conviction est qu'il faut agir avant que les différends ne se transforment en conflits armés, ce qui évite des opérations de maintien de la paix onéreuses. Mais la réalité nous presse de nous investir aussi dans la lutte contre les menaces transversales et nouvelles à la paix et à la sécurité, y compris la lutte contre le trafic des armes légères, ainsi que la piraterie maritime, qui sévit déjà dans le golfe de Guinée.

C'est ainsi qu'en Afrique centrale, nous œuvrons aux côtés des autres pays à la mise en place de mesures de confiance, y compris le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale. Nous apprécions aussi l'appui que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, dont mon pays abrite le siège, nous apporte dans la promotion de la paix.

Au cours de mon mandat à la présidence en exercice de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, je mettrai l'accent sur l'intégration régionale comme moyen de développement économique commun, mais aussi de consolidation des relations pacifiques entre les États membres.

Nous savons que les conflits qui secouent le monde ont des causes multiples et complexes. Le traitement durable de ces crises requiert une approche qui intègre l'appui au renforcement des institutions et de la gouvernance des États affectés, ainsi que la redynamisation de leur économie. C'est pourquoi le Gabon suivra avec intérêt la question du renforcement du rôle du Conseil économique et social.

Alors que nombre de nos pays restent préoccupés par la conjoncture économique, il nous faut repenser notre approche et nos actions en matière de développement durable. Nous devons aborder avec lucidité le programme de développement pour l'après-2015, notamment l'articulation entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable issus de la Conférence Rio+20 (voir résolution 66/288).

Par ailleurs, il est urgent de sortir de l'impasse des négociations à l'Organisation mondiale du commerce

en revisitant les principes de la négociation. C'est ainsi que nous pourrions mieux évoluer vers le triptyque aide, investissement et commerce, et développement durable.

Lors de notre dernière session, j'avais évoqué les actions en cours dans mon pays pour progresser vers l'objectif que nous nous sommes fixé de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025. Cette action se matérialise depuis par la réalisation d'infrastructures stratégiques, la consolidation de l'état de droit, ainsi que des réformes sociales, politiques et économiques. Nous continuons de prendre des mesures pour diversifier notre économie dans le sens de la valorisation locale des matières premières que nous exportons, ce qui favorise la création de richesses et d'emplois. Cet effort doit reposer sur une gestion durable de nos forêts et de notre biodiversité, qui joue un rôle important dans l'environnement mondial. C'est dans ce sens que nous luttons contre le braconnage et la contrebande d'espèces protégées.

Aussi, je me félicite de l'adoption, le 21 juin dernier, de la Déclaration finale de la Conférence Rio+20, et en particulier de la reconnaissance par la communauté internationale de la nécessité d'œuvrer ensemble pour concrétiser le développement durable, par une alliance entre les peuples, les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé. C'est en cela que j'ai donné consigne à mon gouvernement de revisiter le cadre institutionnel du développement durable dans mon pays, avec pour finalité l'adoption d'une loi sur le développement durable. En outre, le Gabon est attentif aux opportunités qui pourraient découler de la mise en place d'une économie verte comme moyen d'éradication de la pauvreté.

Par ailleurs, nous continuons le renforcement de nos ressources humaines et celui de nos capacités dans les domaines des services financiers, des nouvelles technologies de l'information et de l'écotourisme. Face aux difficultés économiques, j'ai récemment initié des mesures visant à améliorer le quotidien de mes concitoyens par la maîtrise du coût de la vie. Ainsi, j'ai décidé la suspension des droits de douane et de TVA sur plusieurs produits de première nécessité et matériaux.

Sur le plan social nous avons mis en place une assurance maladie couvrant l'ensemble des couches de la société gabonaise. Cette couverture contribue à la lutte contre le VIH/sida par la gratuité des traitements antirétroviraux et des soins prénatals et maternels pour toutes les femmes enceintes touchées par cette pandémie.

Au plan politique, nous avons lancé l'introduction de la biométrie pour améliorer l'organisation des prochains scrutins électoraux. Nous poursuivons nos efforts de dialogue avec toutes les forces vives de la nation, à travers notamment le Conseil national de la démocratie.

Toutes ces actions consolident le climat de paix légué par mon illustre prédécesseur, créant ainsi un environnement propice au bien-être des citoyens et qui garantit la sécurité des investissements nécessaires au développement du pays. Ainsi, nous sommes donc prêts et disposés à accueillir des partenariats diversifiés et mutuellement bénéfiques.

Nos pays et toute la communauté internationale doivent aujourd'hui surmonter des défis considérables. Nos efforts ne peuvent répondre aux aspirations de nos peuples si nous ne coopérons pas dans le sens d'une gouvernance du monde reposant sur le respect de l'état de droit, le dialogue entre les peuples, la prévention des conflits, la protection de l'environnement et de la biodiversité. Notre but ultime doit être avant tout le bien-être de nos peuples.

C'est dans cet esprit que mon pays continuera d'apporter sa contribution au sein de notre Organisation et dans notre œuvre commune pour la paix, la sécurité, le développement et la prospérité pour tous.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République gabonaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République slovaque.

*M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République slovaque, S. E. M. Ivan



Gašparovič, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Gašparovič** (*parle en slovaque; texte anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je tiens à adresser mes remerciements et ma reconnaissance au Secrétaire général pour son réel engagement en faveur de la réalisation des buts et principes de l'ONU.

L'ONU et son Assemblée générale constituent un outil unique, en ce qu'elles sont la seule enceinte mondiale permettant de débattre des visions stratégiques et de rechercher des solutions politiques aux problèmes auxquels nous sommes tous confrontés aux niveaux international, régional et national. Nous avons l'obligation et le devoir moral d'étudier ensemble les moyens d'apporter la paix et la prospérité à l'ensemble de l'humanité. Les conflits ne s'arrêtent pas aux frontières. Le monde dans lequel nous vivons est marqué par une telle interdépendance que le moindre problème devient un problème pour tous et que toute menace est une menace pour tous. Dans le même temps, toute avancée bénéficie à chacun d'entre nous.

Outre les nombreux avantages indiscutables qu'il présente, le processus de mondialisation s'accompagne de nouvelles problématiques. Je me contenterai d'en citer trois, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle : la crise économique mondiale, les changements environnementaux et les menaces anthropiques, comme le terrorisme et les armes de destruction massive. Nous avons besoin d'une coopération et de partenariats mondiaux. Nous avons besoin d'un solide multilatéralisme. Nous avons besoin d'une ONU dynamique qui prenne efficacement les devants dans tous les domaines : politiques, économiques, militaires, sociaux et civils. Nous avons besoin d'une ONU digne de confiance sur laquelle les peuples puissent compter pour être préservés du fléau de la guerre. Nous devons travailler ensemble à notre objectif commun : la paix, la sécurité et la dignité pour tous.

L'objectif premier de l'Organisation est de préserver la paix et la sécurité dans le monde. Nous avons vécu une année extrêmement difficile marquée par une série d'événements inattendus, tels que de nouveaux conflits d'importance, de graves violations des droits de l'homme, des maladies, la famine, le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que d'autres menaces à la paix et à la sécurité que, malheureusement, nous ne parvenons pas toujours à empêcher. On s'en est même pris à des diplomates et des missions diplomatiques,

dans des attaques inadmissibles, que nous condamnons résolument.

C'est dans la façon dont nous procédons pour régler des conflits toujours renaissants, et dans l'efficacité des réponses que nous apportons aux menaces nouvelles que nous pouvons voir dans quelle mesure nous réussissons à atteindre les objectifs de l'ONU. La violence ne peut jamais être le bon moyen de régler un différend. Un dialogue ouvert, le respect des différences respectives et une recherche commune de solutions par des moyens pacifiques sont les seuls moyens de procéder; il n'y a pas d'autre solution. Nous apprécions donc d'avoir été invités à nous concentrer plus particulièrement sur cet aspect fondamental des relations internationales. Nous sommes tous tenus, en vertu de la Charte des Nations Unies, de régler nos différends par des moyens pacifiques pour ne pas mettre en danger la paix et la sécurité.

La Charte nous fournit un éventail de possibilités, telles que la négociation, les enquêtes, la médiation, la conciliation, l'arbitrage et d'autres moyens pacifiques, qui doivent être utilisés efficacement. La médiation, menée sous les auspices de l'ONU, est essentielle au règlement des conflits par des moyens pacifiques. Il est primordial de renforcer les moyens de l'ONU dans le domaine de la médiation, de multiplier les mesures de confiance, d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la Charte et le respect de ses dispositions.

Si la nature des conflits évolue, ils demeurent dans le fond essentiellement inchangés : un moyen d'atteindre des objectifs par la violence. Je ne veux pas uniquement parler des affrontements militaires : la famine et la soif ont des effets encore plus dévastateurs que les armes. La répartition inégale des richesses, les déséquilibres sociaux, la pauvreté et le sentiment d'injustice continuent d'offrir des terrains fertiles aux conflits et aux différends. Les personnes dont les besoins fondamentaux sont satisfaits ne recherchent pas le conflit; elles recherchent au contraire des moyens de tirer le meilleur profit de leur vie. Dans ce contexte, j'estime que la prévention est le moyen le plus efficace de garantir la paix, la croissance durable et des conditions de vie dignes.

Il est indispensable d'éliminer les causes premières des conflits, notamment par la réduction de la pauvreté, le développement durable, le respect des droits de l'homme, l'état de droit et le respect des instruments qui en sont garants, l'établissement d'institutions démocratiques et la maîtrise des armes, qui forment l'ossature de la paix et de la prospérité. L'ONU, de par son action multiforme, a le potentiel d'aider efficacement ses Membres dans tous

ces domaines. Mais, pour ce faire, elle doit disposer des moyens d'action nécessaires.

Toutefois, nous divergeons notablement sur ce que doit faire l'ONU et de quelle façon. Le terrorisme constitue une menace imminente pour chacun d'entre nous, et pourtant nous ne sommes pas en mesure de trouver un terrain d'entente pour en décrire les caractéristiques. Les changements climatiques ont provoqué des changements déterminants dont l'impact sur la production agricole se ressent concrètement, or, la production et les émissions de gaz à effet de serre ne diminuent pas. Le fossé entre les riches et les pauvres s'est creusé. Les acteurs non étatiques – sociétés multinationales et spéculateurs – jouent un rôle de plus en plus important.

La crise a montré que même les économies les plus fortes sont vulnérables. Elles sont vulnérables quand elles vivent à crédit et quand le risque moral dépasse ce qui est tolérable. La crise a montré que la paix a ses limites dans chaque société, qu'elle soit plus ou moins avancée. Il est important pour l'économie mondiale que les pays économiquement les plus forts soient stables et qu'ils soient, en particulier, conscients de leur responsabilité au regard du développement mondial et de la pérennité de la stabilité sociale dans le monde. Il ne s'agit pas seulement d'appliquer le principe de solidarité sociale; il y va aussi de la conservation de l'humanité.

Nous devons donc poursuivre un même objectif, celui de transformer l'ONU en une organisation efficace jouant un rôle de premier plan dans un nouvel environnement international. Nous avons besoin de la volonté politique de tous les Membres et d'une grande clarté de vision afin d'adapter l'ONU aux exigences mondiales du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'un des moyens de prévenir les conflits est d'éliminer la pauvreté et de garantir à tous un développement durable, sous tous les aspects. L'ONU dispose pour cela des outils nécessaires. À l'heure des contraintes budgétaires, nous nous devons d'utiliser plus efficacement les outils existants. Nous n'avons pas besoin de créer des structures parallèles ou faisant double emploi.

À la Conférence sur le développement durable (Rio+20), nous sommes convenus que nous avons besoin d'un système multilatéral global et solide qui soit en mesure de répondre de façon efficace aux menaces pesant sur le développement durable. C'est indispensable pour une paix durable et, bien entendu, pour la sécurité.

Nous soutenons le programme « Énergie durable pour tous », initiative lancée par le Secrétaire général. Dans l'esprit de cette initiative, nous mettons en exergue, entre autres, les aspects positifs de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les secteurs de l'énergie et de la santé. Je suis persuadé que des investissements prioritaires dans le domaine de la recherche aux fins du renforcement de la sécurité et de la sûreté opérationnelle des centrales électriques seraient plus utiles que des investissements massifs consacrés à la fermeture de centrales qui fonctionnent.

La Slovaquie est prête à coopérer intensément et constructivement avec ses partenaires afin d'optimiser l'efficacité de l'ONU dans les domaines économique, social et environnemental, entre autres domaines. Nous appuyons le renforcement du Conseil économique et social et une coopération plus efficace de ce dernier avec l'Assemblée générale et les autres entités de l'ensemble du système des Nations Unies.

La Slovaquie prend au sérieux son devoir moral d'aider les pays en développement et les pays en détresse. Il nous reste moins de trois ans pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons intensifier nos efforts. La Slovaquie, en sa qualité de pays donateur, contribue dans la mesure de ses possibilités à la gestion des problèmes pressants du développement mondial. Malgré un budget limité, elle augmente tous les ans sa contribution totale à l'aide publique au développement.

On ne peut instaurer un climat de sécurité et de stabilité propice au développement sans les instruments fondamentaux de prévention des conflits que constituent la maîtrise efficace des armes et le désarmement universel. La Slovaquie prône un traité global, universel et contraignant sur le commerce des armes. Notre objectif est d'endiguer un commerce irresponsable dans le domaine des armes et d'empêcher que celles-ci passent aux mains de terroristes, de criminels ou d'autres groupes illicites. Je regrette que les années d'efforts déployés par les États, en coopération avec la société civile, n'aient pas été récompensées, en juillet 2012, par le succès de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes. Je pense que de nouvelles négociations devraient permettre d'aboutir à un consensus sur un accord efficace.

L'une des priorités de longue date de la communauté internationale est de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Bien que nous ayons fait certains progrès à cet égard ces dernières années, il reste

encore des pays qui ne sont pas parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Nous nous félicitons de la programmation en décembre 2012, à Helsinki, d'une conférence sur une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. Nous pensons qu'en dépit de la tourmente regrettable qui secoue la région et du manque de volonté de certains pays de coopérer, nous parviendrons à surmonter les divergences et à mener la conférence à bon port dans l'intérêt de notre objectif commun, à savoir la paix et la sécurité au Moyen-Orient, dans une zone délivrée de la peur des armes nucléaires.

Un succès de la conférence irait également dans le sens des efforts déployés de longue haleine pour dissiper les préoccupations concernant le programme nucléaire iranien. Les essais de missiles auxquels procède l'Iran ne contribuent pas à nous faire croire que son programme nucléaire sert à des fins pacifiques.

S'agissant de nouvelles améliorations du fonctionnement des missions de consolidation de la paix et de leur efficacité, je tiens à souligner trois aspects qui me semblent essentiels : premièrement, la coopération entre missions des Nations Unies; deuxièmement, la protection des civils et la contribution à la surveillance du respect des droits de l'homme, et troisièmement, la nécessité d'élaborer une stratégie de transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix, autrement dit, d'une efficacité accrue dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité. Intensifier la coopération entre les missions de maintien de la paix permettra de partager plus efficacement les fonds, le matériel et le personnel entre missions voisines, et contribuera à améliorer les capacités des forces de maintien de la paix des Nations Unies pour leur permettre d'apporter la réponse voulue dans les situations imprévues. La protection des civils est l'un des principaux objectifs poursuivis dans le cadre des mandats des opérations de maintien de la paix. Elle permet de relancer les processus politiques dans un pays, notamment l'application des mesures prévues dans le cadre des processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration des combattants ainsi que concernant les personnes touchées par les conflits, notamment les enfants. Le chemin qui mène du conflit à une paix durable est un processus complexe; il est donc important d'élaborer des stratégies pour permettre aux forces de maintien de la paix d'anticiper et de transférer les responsabilités du maintien de la paix au pays hôte dans

le but d'éviter les doubles emplois dans les instruments et procédures.

L'an dernier, la communauté internationale a consacré une attention et des fonds considérables pour accompagner l'Afghanistan sur la voie de la prise en charge de sa propre sécurité et du respect de ses obligations. L'Afghanistan demeure la plus importante des opérations militaires étrangères de la Slovaquie. Nos troupes resteront en Afghanistan aussi longtemps que nécessaire.

La sécurité et la stabilité dépendent également d'une économie stable. C'est pourquoi nous voulons aussi intensifier notre action dans le domaine de l'aide au développement. L'Afghanistan reste l'un des trois premiers bénéficiaires de l'aide publique au développement accordée par la Slovaquie. Parallèlement, nous appuyons le rôle charnière de l'ONU et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en matière de renforcement des capacités et de stabilisation de l'Afghanistan. Partout où des vies humaines sont en danger dans le monde, la communauté internationale doit être prête à prendre des mesures déterminées.

Je voudrais exprimer le profond chagrin que m'inspirent les milliers de victimes du conflit qui fait rage en Syrie. La République slovaque a rejoint l'initiative demandant que les crimes les plus graves, au regard du droit international, ayant été commis en Syrie fassent l'objet d'une enquête par la Cour pénale internationale. C'est toujours au gouvernement et aux institutions démocratiques d'un pays qu'incombe au premier chef la responsabilité de la sécurité de ses citoyens. L'objectif est de construire un pays régi par l'état de droit, qui respecte les principes internationaux tout en s'inspirant du *common law* traditionnel.

La Slovaquie est attachée aux principes de l'ONU tels que consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous sommes convaincus que la clef du règlement des problèmes mondiaux dans le monde interconnecté qui est le nôtre réside dans un multilatéralisme efficace et sans exclusive. Les menaces mondiales qui pèsent sur la sécurité, sur l'économie, sur l'environnement ou sur la société ne connaissent pas de frontières et sont si importantes qu'aucun pays, aucune organisation régionale ne peut individuellement y répondre ou s'en défendre efficacement.

Nous sommes persuadés qu'ensemble, nous avancerons dans la réalisation de nos objectifs au cours

de la présente session de l'Assemblée générale. C'est ce que nos concitoyens attendent de nous.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République slovaque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

*M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Jonathan** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Jeremić à l'occasion de son élection en tant que Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que, sous sa direction compétente, les travaux de la présente session seront couronnés de succès. Je tiens également à rendre hommage à l'excellent travail accompli par son prédécesseur, l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser, qui a guidé les activités de la soixante-sixième session avec diligence et un art consommé. Je me dois par ailleurs de saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon pour la compétence avec laquelle il continue de mener le Secrétariat de notre Organisation.

Lorsque j'ai pris la parole devant cette même Assemblée l'an dernier, sur le thème du rôle de la médiation dans le règlement des différends (voir A/66/PV.11), le monde était témoin de changements importants et spectaculaires. Le Printemps arabe avait éclos, établissant de nouvelles normes politiques pour les contrats sociaux noués entre gouvernements et gouvernés. En outre, le Soudan du Sud, qui est

aujourd'hui assis à la table de la famille des nations, venait tout juste de gagner son indépendance.

Depuis lors, nous avons observé des progrès considérables, ainsi que quelques revers. Sachant que l'avenir reste incertain et périlleux, nous avons toujours pensé qu'il restait beaucoup à faire pour protéger nos acquis et qu'il fallait notamment élaborer de nouvelles stratégies pour prévenir et régler les conflits.

La situation en Syrie, qui continue de peser sur la conscience collective du monde, est à cet égard un exemple parlant. Chaque jour, depuis que le conflit a éclaté, des citoyens innocents continuent de perdre la vie ou les moyens de leur subsistance, tandis que des dizaines de milliers d'autres s'enfuient vers les pays voisins pour y trouver refuge. Je saisis cette occasion pour appeler le peuple syrien, devant à ce qui semble être l'incapacité de la communauté internationale d'agir de manière concertée et positive, à marquer une pause afin de trouver face à cette crise une solution qui profitera à la nation syrienne tout entière.

C'est d'ailleurs précisément dans le contexte des différentes crises auxquelles notre monde a dû faire face que j'ai proposé d'établir une commission de médiation des conflits, qui dépendrait du Cabinet du Secrétaire général, afin de renforcer davantage les initiatives d'alerte rapide et de consolidation de la paix menées par les Nations Unies. Les expériences acquises ailleurs nous donnent des raisons de penser qu'il serait judicieux de mettre en place un tel mécanisme. Le Nigéria se tient prêt à travailler avec d'autres pays pour faire de la protection des civils innocents en situation de conflit une priorité de l'Organisation des Nations Unies.

Je vois une résonance entre le thème du débat général de la soixante-sixième session et celui de la soixante-septième session, à savoir « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». Tous deux portent sur le règlement pacifique des différends. Cette résonance me semble être la preuve que l'ONU continue, à juste titre, de se préoccuper des questions liées à la paix et la sécurité.

Siéger au Conseil de sécurité en 2010 et 2011 a permis au Nigéria de travailler de concert avec d'autres États pour faire progresser le travail complexe de l'Organisation dans le domaine de la paix et de la sécurité. Ce fut véritablement pour nous un privilège que de contribuer aux efforts de l'Organisation et aux



initiatives internationales visant à faire du monde un endroit meilleur et plus sûr.

Le Nigéria et d'autres pays émergents continuent de faire la preuve de leur capacité d'apporter une valeur ajoutée aux travaux de tous les organes des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité. C'est pourquoi nous devons désormais nous engager à accélérer la réforme tant attendue du Conseil de sécurité. Elle rendra sans aucun doute le Conseil plus équitable, plus ouvert et plus efficace. Le Nigéria pense qu'un Conseil de sécurité réformé, à la composition élargie dans la catégorie des membres permanents, bénéficierait de l'expérience et des capacités sans équivalents que les représentants régionaux peuvent apporter à ses travaux.

Il est extrêmement préoccupant que de nombreuses régions du monde, y compris la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, soient affligées de crises politiques et d'insurrections. Dans certaines parties de mon pays, par exemple, nous sommes en butte aux menaces émanant des agissements d'extrémistes et d'activistes recourant à des tactiques quasi terroristes. Notre riposte est multiforme, puisque nous nous employons simultanément à nous attaquer aux causes profondes de ces menaces, à explorer les possibilités de dialogue et à renforcer la répression afin d'assurer la sûreté et la sécurité de la population.

La coopération internationale s'est également avérée un facteur essentiel face aux défis à relever en matière de sécurité. Nous avons signé des accords bilatéraux avec nos voisins : le Cameroun, la République du Niger et le Tchad. Au plan multilatéral, la Commission du bassin du lac Tchad s'est révélé un excellent cadre de coopération. Ces efforts visent à préserver la sécurité de chacun de nos pays et à empêcher les extrémistes d'utiliser notre région comme sanctuaire. Nous sommes convaincus que ces mesures permettront d'endiguer l'afflux d'armes légères et de petit calibre et partant, l'accès à ces armes, réellement devenues les armes de destruction massive de l'Afrique et sa plus importante source d'instabilité. En effet, l'afflux incontrôlé de ces armes en Afrique, depuis les pays développés qui les fabriquent, est l'un des plus grands problèmes auxquels soit confronté le continent à l'ère contemporaine.

Le Nigéria continue de considérer l'Assemblée générale comme un véritable cadre de l'action collective relativement aux questions intéressant l'ensemble des pays. L'une des questions méritant sérieusement l'attention de l'Organisation des Nations Unies est l'adoption d'un traité juridiquement contraignant sur le commerce des armes. Je suis convaincu que cet

important instrument pourrait permettre d'inciter la communauté internationale à réglementer les transferts d'armes classiques et à endiguer le trafic d'armes légères et de petit calibre. Il est indubitable que l'absence de consensus mondial autour du contrôle de ces mouvements d'armes, y compris les armes légères et de petit calibre, contribue à alimenter les conflits, entraver la croissance et le développement et accroître les violations des droits de l'homme.

Une lueur d'espoir est apparue au début du mois avec la conclusion satisfaisante des travaux de la deuxième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et notamment l'adoption d'un document final sans précédent, sous la présidence du Nigéria. Nous espérons que ces résultats positifs seront suivis d'effets sur l'ensemble du processus de désarmement des Nations Unies, notamment la Conférence du désarmement, la Commission du désarmement et les autres mécanismes de désarmement.

La corrélation entre le désarmement, la paix et la sécurité et le développement est axiomatique et va de soi. Les travaux de la Commission des Nations Unies sur les produits indispensables aux femmes et aux enfants pour améliorer la santé maternelle et infantile, que j'ai l'honneur de coprésider avec le Premier Ministre norvégien, M. Jens Stoltenberg, reconnaît qu'il est nécessaire de veiller à la santé des femmes et des enfants et de l'améliorer dans l'intérêt des progrès futurs de la planète. Il s'agit vraiment d'une réalisation digne de louanges, que nous devons à la clairvoyance du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. L'objectif primordial de la Commission est de fournir des ressources médicales et d'autres produits de première nécessité susceptibles de sauver des vies et qui soient à la fois plus abordables et plus accessibles, plus rapidement, afin de sauver la vie d'au moins 4 millions de femmes et d'enfants dans le monde d'ici à 2015 et d'aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé. Préoccupé par les chiffres peu flatteurs de la mortalité maternelle et infantile au Nigéria, mon gouvernement a pris des mesures pour inverser cette malheureuse tendance, en étroite collaboration avec la Commission et le mouvement lié, « Toutes les femmes, tous les enfants ».

Nous estimons donc qu'il est temps que le monde envisage, au-delà de 2015, ce qui suivra la période

des OMD. L'année 2015 n'est pas une destination, mais seulement un jalon sur le long parcours qui doit nous conduire vers un monde meilleur, plus sûr, en meilleure santé et plus humain. C'est dans cette optique que le Nigéria participera au prochain processus intergouvernemental pour réfléchir à l'élaboration d'objectifs de développement durable spécifiques et pragmatiques pour l'après-2015.

Le développement durable et le progrès sont deux aspirations suprêmes de tout pays, qui ne sauraient être réalisées en l'absence de paix et de sécurité. Sur la base de ce constat, le Nigéria s'est engagé et continuera de s'engager en faveur de la paix et de la sécurité régionales et internationales, en étroite coopération avec les Nations Unies, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dernièrement, notre sous-région a malheureusement connu quelques revers sous la forme de changements de gouvernements inconstitutionnels et d'insurrections, entre autres. Au Mali, la crise politique engendrée par cet état de fait s'est transformée en insurrection qui menace désormais l'unité du pays. Le Nigéria et la CEDEAO œuvrent de concert pour contenir cette menace, susceptible de s'étendre aux pays voisins et de déstabiliser toute la région. La Guinée-Bissau est l'autre grand foyer d'instabilité de la sous-région où sont engagés le Nigéria et la CEDEAO. De fait, le groupe de contact dirigé par le Nigéria a été mis en place sur décision des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO pour aider à établir un gouvernement de transition en vue d'un retour de l'ordre politique et constitutionnel dans ce pays. À cette fin, le Nigéria a versé 10 millions de dollars au Gouvernement intérimaire de Guinée-Bissau pour aider à la stabilisation de ce pays.

La situation d'ensemble sur le plan de la sécurité dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest doit continuer de focaliser l'attention et la sollicitude du reste de la communauté internationale. Je pense me faire l'interprète de beaucoup de mes collègues ici à l'Assemblée en affirmant que l'Afrique de l'Ouest ne peut guère se permettre d'autres insurrections. Bien que la CEDEAO prenne actuellement des mesures en réponse à la situation au Mali, en particulier dans le nord, l'aide des Nations Unies et l'appui d'autres partenaires vont être d'urgence nécessaires si l'on veut faire fond sur les acquis récemment engrangés pour asseoir la paix et la sécurité au Mali et dans toute la sous-région.

L'engagement de longue haleine du Nigéria en faveur des questions intéressantes tout particulièrement

l'Afrique est de notoriété publique. Le Nigéria a agi avec fermeté et joué un rôle crucial dans tous les événements récents en Afrique, y compris dans le cadre des combats pour l'indépendance et l'autodétermination et de la lutte contre l'apartheid, le colonialisme et la discrimination.

Aujourd'hui, nous sommes à l'avant-garde de la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et toutes les formes de violence insensée. Nous resterons impavides et inébranlables dans notre détermination de protéger nos concitoyens et les autres personnes vivant à l'intérieur de nos frontières et d'étendre notre protection chaque fois que nous le pouvons aux autres pays de la région.

Nous savons qu'aucun pays n'a pu triompher unilatéralement des forces obscures de la violence et du terrorisme, qui sont à l'évidence un fléau nécessitant une collaboration internationale. Nous appelons donc la communauté internationale et toutes les parties prenantes partageant la même vision à aborder cette question avec tout le sérieux qu'elle mérite.

Je ne saurais conclure cette déclaration sans évoquer l'importance de l'appui que les Nigériens continuent d'apporter à l'ONU afin non seulement de faire progresser la paix et la sécurité internationales, mais également de la défendre. Nous renforcerons et approfondirons notre coopération avec l'ONU dans le cadre des opérations de maintien de la paix dans le monde. Nous continuerons de concentrer notre action et notre engagement sur une contribution constructive et efficace à sa présence dans le monde et, le cas échéant, aux opérations de maintien de la paix critiques, particulièrement en Afrique.

Les événements des dernières semaines ont démontré l'interdépendance croissante de notre monde et les répercussions considérables qu'un incident survenu à un endroit peut avoir dans les autres. Il en ressort qu'il ne faut pas faire rimer liberté d'expression avec licence, notamment licence de provoquer. La liberté que nous chérissons tous doit être exercée avec sagesse et conscience. Liberté d'expression et tolérance religieuse ne doivent pas s'exclure mutuellement, mais se compléter. Nous rejetons la violence et déplorons les vies inutilement perdues et tous les biens détruits. Nous condamnons le dénigrement délibéré des croyances et sensibilités religieuses et culturelles, qui engendrent en retour des ripostes du même ordre.

À mesure que le monde grandit en savoir et en prospérité, le genre humain doit également croître en maturité et en sagesse. L'attention et la compassion

pour nos frères humains doivent accompagner toutes nos actions. Nous devons veiller à laisser aucun pays, aucune région du monde à la remorque dans les progrès de l'humanité. Travaillant de concert avec détermination, dans un dessein commun, nous pouvons réussir à édifier un monde où personne ne sera laissé sur le bord du chemin, un monde plus sûr et prospère pour les générations actuelles et futures. L'ONU doit diriger cet effort avec un engagement redoublé.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale du Nigéria de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Christopher Jorebon Loek, Président de la République des Îles Marshall**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Îles Marshall.

*M. Christopher Jorebon Loek, Président de la République des Îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République des Îles Marshall, S. E. M. Christopher Jorebon Loek, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Loek** (*parle en anglais*) : J'apporte à l'Assemblée les chaleureuses salutations, le « Yokwe », des Îles Marshall.

La République des Îles Marshall est née d'abord dans le cœur et dans l'esprit des Marshallais, mais nous avons également forgé notre identité nationale sous les auspices et la bannière de l'ONU. L'ONU est véritablement notre deuxième foyer. Notre parcours unique en son genre, du statut de territoire sous tutelle des Nations Unies à celui d'État Membre, doit donner à la communauté internationale matière à réflexion, 20 ans après que nous ayons été accueillis à l'Organisation en tant qu'État Membre.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) seront passés en revue dans trois ans. Les Îles

Marshall sont désormais fermement déterminées à intensifier les progrès, notamment aux fins du plein accès à une éducation suffisante et à un emploi décent et de la conservation d'un environnement viable. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne sont pas des chiffres ou des statistiques abstraits, ils sont constamment sous les yeux de nos enfants marshallais; ils sont dans nos classes et dans nos hôpitaux. L'une des mesures les plus immédiatement nécessaires est de mieux intégrer nos voies de développement bilatérales et régionales dans les OMD pour que tous nos efforts aillent dans la même direction et visent aux mêmes objectifs.

La région Asie-Pacifique est de plus en plus dans les feux de l'actualité internationale, et ce doit être aussi le cas des Îles Marshall. Nous pouvons encore prendre en main nos destinées nationales, et celles-ci n'ont pas à être si difficiles si, avec nos partenaires, nous prenons les mesures concrètes qui s'imposent pour le transformer.

Aujourd'hui, les Îles Marshall entendent incarner une expérience concluante dans le Pacifique. Nous prendrons des mesures spécifiques pour réaliser fermement des progrès mesurables vers la réalisation des OMD et notre indépendance économique, fondée sur le développement du secteur privé, en particulier dans les secteurs moteurs de notre économie : les pêches et le tourisme. Nous n'avons d'autre solution que de réécrire notre avenir.

Nous nous tournons vers l'avenir avec à l'esprit des objectifs, pas des généralités. J'ai demandé à mon gouvernement de fixer des objectifs de développement précis et quantifiables. Je lui ai également demandé d'établir une liste des mesures nécessaires qui doivent être prises par nous et par nos partenaires pour les atteindre. J'engage aujourd'hui les partenaires bilatéraux, notamment nos partenaires les plus proches, ainsi que le Secrétaire général et le Forum des îles du Pacifique et ses organes régionaux, à répondre à l'appel. L'année prochaine, j'espère présenter à l'Assemblée un rapport plein, non pas de nos regrets, mais de nos progrès.

Il est aisé, et même légitime, de blâmer la communauté internationale, notamment en ce qui concerne les changements climatiques et les pêcheries, qui sont des domaines où les assurances politiques que nous donnent ouvertement nos partenaires font trop souvent les frais de leurs intérêts égoïstes une fois que la porte des négociations s'est refermée. Mais c'est au Gouvernement des Îles Marshall et au peuple marshallais lui-même qu'il revient en dernière analyse de porter plus loin le succès du pays. Quelque injustes

que puissent sembler aux plus petits pays les conclusions des processus multilatéraux, nous devons et entendons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer un avenir viable à notre pays. Rien ne nous arrêtera.

Les Îles Marshall sont loin d'être seules. Nombre de nations insulaires de la région du Pacifique font face aux mêmes difficultés. Nos progrès collectifs dans le Pacifique doivent être un élément clef de la conférence mondiale de 2014 sur les petits États insulaires en développement, qui doit se tenir dans le Pacifique. Le prochain sommet du Forum des îles du Pacifique se tiendra l'année prochaine dans les Îles Marshall, et cette réunion montrera que des progrès réels et spectaculaires auront été accomplis, non seulement vers la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux de base, mais aussi sur la façon dont un véritable élargissement du partenariat entre les secteurs public et privé verra le jour dans le Pacifique.

Depuis 1954, les dirigeants des Îles Marshall se rendent à l'ONU pour rappeler les répercussions continues des 67 essais nucléaires effectués sur nos terres lorsque nous étions un territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies. C'est notre première question de politique étrangère, et il ne s'agit pas d'un simple legs de l'histoire. Pour nos communautés locales, c'est une réalité contemporaine. L'ONU a autorisé un grand nombre de ces essais par le biais de deux résolutions, en 1954 et 1956, qui garantissaient également nos droits fondamentaux et le retour en toute sécurité dans nos terres. Mais aujourd'hui, un trop grand nombre de Marshallais restent des nomades du nucléaire qui ne peuvent toujours pas se réinstaller en toute sécurité. Je reconnais l'importance des efforts entrepris à ce jour, mais il n'en reste pas moins que la demi-période de vie des matières nucléaires dure des générations; il y a donc encore beaucoup à faire.

Mais aujourd'hui, pour la première fois depuis la résolution de 1956 sur les territoires sous tutelle, l'ONU s'est enfin exprimée. Au début du mois, M. Calin Georgescu, Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux, a présenté son rapport sur le programme d'essais nucléaires dans les Îles Marshall (A/HRC/21/48/Add.1) au Conseil des droits de l'homme à Genève. Le Rapporteur spécial a présenté des résultats significatifs qui indiquent que les maux, la méfiance, les progrès et les échecs du peuple marshallais depuis des décennies comportent une dimension droits de l'homme,

ce à quoi la communauté internationale ne doit pas opposer un simple silence. Le peuple marshallais a payé un trop lourd tribut pour la seule fois où l'ONU a autorisé de manière explicite l'utilisation d'armes nucléaires.

J'exhorte tous les acteurs compétents – les États-Unis et l'ensemble de la communauté internationale et de ses organismes – à se joindre aux Îles Marshall et aux membres du Forum des îles du Pacifique pour concrétiser les recommandations du Rapporteur spécial et assurer la réappropriation de droits fondamentaux qui n'auraient jamais dû être perdus. Il ne faut pas laisser le rapport du Rapporteur spécial s'empoussiérer sur une étagère; il devrait au contraire marquer le début de nouveaux efforts, notamment en coopération avec d'importants organismes internationaux. Nous n'avons plus le temps de proférer des accusations éculées. Les Îles Marshall se doivent de défendre les droits fondamentaux de leurs propres citoyens. Si les vieilles solutions n'ont pas marché, il faut en trouver de nouvelles.

Nous ne sommes pas seulement un petit État insulaire, mais une grande nation océanique. La viabilité de nos pêches constitue une voie majeure vers la force économique et le développement social auxquels j'ai appelé aujourd'hui. Mais pourtant, nos aspirations sont trop souvent mises à mal par les intérêts commerciaux étroits des pays de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central qui pourraient autrement chercher à établir un étroit partenariat avec nous. Pour nous, le développement collectif du Pacifique n'est pas une question isolée exprimée dans un jargon technique. C'est l'espoir même et la survie économique de notre nation tout entière et, en fait, de toute la région du Pacifique. Nous ne réalisons qu'un penny de bénéfice pour chaque dollar consacré à la pêche, et en dépit des avertissements scientifiques, les pressions sur les principaux stocks halieutiques n'ont fait que s'intensifier au lieu de décroître. Des décennies de discours à l'ONU en faveur du développement durable semblent n'avoir eu aucun effet sur nos partenaires de pêche.

Les parties à l'Accord de Nauru, qui sont peut-être une des plus importantes zones de pêche au monde, sont devenues un mouvement politique majeur qui a réussi à obtenir une certification de pêche durable du Marine Stewardship Council. Dans le Pacifique, nous avons déjà bien avancé dans l'instauration de mesures en faveur du développement très durable convenu à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), et nous mettons au point notre propre marque commerciale du Pacifique. Reste à savoir si les



pays pratiquant la pêche en eaux lointaines continueront de forger avec nous un système de pêche durable ou s'ils choisiront de rester sur la touche.

La République des Îles Marshall est l'un des pays à basse altitude du monde, et les projections relatives à l'élévation du niveau des mers de plus d'un mètre posent des risques complexes à l'avenir de notre État, des risques que nous commençons seulement à comprendre et à examiner. L'accord historique de l'année dernière sur la plate-forme de Durban, préparé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, a fait de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques un seul protocole juridiquement contraignant qui s'appliquera à toutes les nations d'ici à 2020. Il a également redoublé les efforts à mener d'urgence pour combler le déficit mondial en matière d'atténuation. Il faut mettre fin aux divisions Nord-Sud et cesser de se lancer des accusations qui ne sont que trop prévisibles.

Mais le monde ne peut plus attendre de négociateurs. Nous devons faire plus que nous féliciter si nous souhaitons sérieusement réduire les dangers qui pèsent sur notre avenir. L'ensemble des pays et des acteurs du monde doivent faire davantage dans toutes les instances et tous les forums de négociations possibles. Aux Îles Marshall, nous avons un plan énergétique national et une cible fixée dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en vue de réduire nos émissions, d'améliorer notre efficacité et de rechercher de nouvelles technologies qui pourront nous transformer en une nation à effet négatif sur les émissions de dioxyde de carbone. Je demande au reste du monde s'il se joindra à nous dans le cadre de ce projet ambitieux. Le fera-t-il assez vite?

C'est peut-être l'adaptation climatique qui pose les défis les plus complexes aux pays de basse altitude, mais nous devons néanmoins en venir à bout. Nous ne pouvons pas compter seulement sur le dispositif incertain d'un financement climatique mondial pour remédier aux efforts d'adaptation très critiques qui seront nécessaires à notre survie. À la grande échelle – jusqu'à 100 milliards de dollars par an – du futur Fonds vert pour le climat et d'autres efforts, nos besoins relativement modestes peuvent facilement être oubliés. Il n'est plus possible de répondre à nos besoins de plus en plus urgents sur le terrain par des études ou des projets pilotes sans lien les uns avec les autres. Pourtant, les Îles Marshall comptent aujourd'hui lourdement sur l'assistance internationale. Nous n'avons guère d'autres moyens de

nous adapter. La conviction croissante, quoique erronée, selon laquelle nous devons financer une partie de nos propres efforts d'adaptation est peut-être la raison la plus urgente d'agrandir sans tarder notre secteur privé. Nous devons également assurer notre sécurité financière grâce à des échanges de créances contre des programmes d'adaptation comme le font les Îles Marshall et d'autres petits États insulaires.

L'ONU se doit de répondre aux besoins des nations les plus vulnérables et elle doit mieux exploiter les efforts de tous les acteurs nécessaires. Les Îles Marshall exhortent d'autres nations à faciliter une réelle participation de Taiwan au sein du système des Nations Unies et de la communauté internationale. Taiwan devrait pouvoir participer en tant qu'observateur auprès de la CCNUCC et de l'Organisation de l'aviation civile internationale, comme il le fait auprès de l'Assemblée mondiale de la Santé. On doit aussi reconnaître qu'il dispose des atouts nécessaires pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

La communauté internationale se doit d'agir non seulement pour répondre aux menaces à long terme, mais aussi pour dissiper les inquiétudes les plus immédiates en matière de sécurité. Les tensions récentes dans le Bassin du Pacifique constituent un sérieux problème pour la région des îles du Pacifique qui ne peut prospérer que dans la paix et la stabilité. Je souhaite vivement que ces questions, notamment celle relative à la mer de Chine orientale, soient réglées pacifiquement au moyen d'un dialogue sans exclusive rassemblant tous les acteurs clefs.

Les plus petits pays du monde, dont beaucoup se trouvent dans le Pacifique, commencent à jouer des rôles importants et irremplaçables sur la scène internationale. Mais des pays tels que les Îles Marshall dépendent aussi grandement d'une action multilatérale ferme. Ils doivent donc être en mesure de pouvoir compter sur l'ONU et ses Membres pour des actions qui aillent au-delà de simples symboles. C'est d'un leadership dynamique et courageux dont nous avons besoin de toute urgence étant donné la conjoncture internationale.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Îles Marshall de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Christopher Jorebon, Président de la République des Îles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Sprent Arumogo Dabwido,  
Président de la République de Nauru**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du  
Président de la République de Nauru.

*M. Sprent Arumogo Dabwido, Président de la  
République de Nauru, est escorté dans la salle de  
l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de  
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations  
Unies à S. E. M. Sprent Arumogo Dabwido, Président  
de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la  
parole devant l'Assemblée.

**Le Président Dabwido** (*parle en anglais*) :  
Je tiens à féliciter M. Jeremić de son élection en  
tant que Président de l'Assemblée générale à sa  
soixante-septième session et à féliciter également son  
prédécesseur, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, de  
l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la  
soixante-sixième session. Je tiens à assurer le Président  
de l'appui et de la pleine coopération de ma délégation  
pendant l'exercice de son mandat.

Cet organe était très différent quand le Ministre  
Paul-Henri Spaak, un autre de ses prédécesseurs, a  
ouvert la première session de l'Assemblée générale.  
Le monde venait juste de sortir du carnage le plus  
dévastateur de l'histoire et l'ONU avait la tâche énorme  
de remettre sur pied la civilisation. Trouver un objectif  
commun aux 51 États Membres d'origine s'annonçait  
comme une tâche herculéenne – une entreprise similaire  
avait échoué tout juste 10 ans plus tôt – mais les enjeux  
étaient trop élevés pour qu'un échec soit envisageable.  
L'Organisation a donc lancé avec sérieux le long  
processus visant à renforcer l'état de droit international  
sur la base des principes de la non-agression et de  
l'égalité souveraine de toutes les nations.

L'augmentation du nombre d'États Membres  
de l'ONU, qui s'élève désormais à 193, et la relative  
stabilité qui a caractérisé les 67 dernières années  
montrent bien que ces premiers efforts ont abouti. Bien  
que les bienfaits du multilatéralisme, tout comme les  
coûts qui y sont associés, aient été partagés de manière  
inégalement pendant cette période, la promesse d'un avenir  
plus stable et plus sûr pour tous a conféré à l'ONU la  
légitimité nécessaire pour s'acquitter de son mandat  
ambitieux. Mais nous ne devons jamais oublier que la  
légitimité sur laquelle repose notre travail essentiel n'est

pas un droit inné : nous devons la mériter. Lorsque nos  
paroles sonnent faux, cette légitimité est menacée.

Le travail des nos prédécesseurs originels était  
de construire l'ONU. La tâche aujourd'hui est peut-être  
même plus difficile, il s'agit de reconstruire. Nous savons  
fort bien que des promesses n'ont pas été tenues depuis  
des décennies. Abstraction faite d'une brève résurgence  
au début des années 90, le multilatéralisme s'est dans  
l'ensemble dégradé au point de se transformer en lutte  
pour des ressources limitées, en combat destructeur pour  
obtenir la plus grosse part du gâteau économique, le tout  
enrobé dans une rhétorique vide de sens. Au début de  
chaque accord international, figurent des réaffirmations  
renouvelées de nos promesses non contraignantes d'être à  
la hauteur de ces nobles idéaux. Elles sont probablement  
surtout utiles parce qu'elles nous rappellent souvent que  
nous avons peu fait. Nos paroles doivent être imbues de  
sens si nous voulons que nos institutions multilatérales  
continuent de répondre efficacement aux nouveaux défis  
mondiaux. Encore une fois, les enjeux sont trop élevés  
pour qu'un échec soit envisageable.

Cette dynamique était des plus évidentes lors  
des négociations sur le changement climatique. Cet  
été, nous avons reçu une nouvelle série de nouvelles  
vraiment terrifiantes. La banquise arctique a atteint  
le niveau le plus faible jamais connu avec une baisse  
impressionnante de 18 % par rapport au dernier relevé.  
Certains scientifiques prédisent que l'océan Arctique  
pourrait connaître des étés sans glace d'ici cinq ans. La  
fonte des glaces perturbe déjà fortement les conditions  
climatiques de la planète et a probablement contribué  
aux vagues de chaleur historiques qui ont touché de  
nombreuses régions cette année.

Pas plus tard que la semaine dernière, une nouvelle  
étude a montré que la moitié des récifs coralliens serait  
détruite par une augmentation de la température de  
1,2 degré Celsius. Les scientifiques ont conclu qu'il y  
avait peu de doute que les récifs coralliens ne seront  
plus un élément important des écosystèmes côtiers si les  
températures moyennes mondiales augmentent de plus  
de 2 degrés Celsius. Cela aurait des effets dévastateurs  
sur les économies des petites îles et des communautés  
côtières partout dans le monde, sans parler de la perte  
énorme et irrévocable de diversité biologique que cela  
entraînerait pour notre patrimoine naturel commun. Des  
études de plus en plus nombreuses démontrent qu'il faut  
désormais agir vite pour limiter l'augmentation – même  
de 2 degrés – des températures. Il est même peut-être  
déjà trop tard.

Pendant ce temps, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter chaque année, sans fin en vue. Les petites îles sont peut-être le canari dans la mine de charbon, mais nous sommes tous sous la menace d'une catastrophe mondiale

Le fait que notre désir de nous attaquer à cette crise a tant été réfréné en l'espace de trois ans est révélateur. La quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague (Danemark), devait sauver le monde. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Cancún (Mexique) devait sauver ce processus. La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, tenue à Durban (Afrique du Sud), devait semble-t-il remettre le reste à plus tard.

Au lieu d'insister sur le caractère urgent de notre action pour faire face à la crise de plus en plus aiguë provoquée par les changements climatiques, nous avons assisté au démantèlement du régime international et à un effort concerté visant à retarder l'application de toute nouvelle mesure jusqu'à 2020. Un tel résultat est inacceptable. Si nous voulons que le multilatéralisme ait une quelconque utilité, nous devons agir d'urgence et les pays dotés des plus grandes capacités doivent commencer immédiatement à mobiliser les ressources considérables requises pour refondre l'infrastructure énergétique qui fait tourner l'économie mondiale. Il faut commencer à le faire à la dix-huitième session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques avec la redéfinition des priorités des objectifs d'atténuation de leurs effets à atteindre avant 2020 et la mobilisation des moyens de mise en œuvre nécessaires, y compris le financement, la technologie et le renforcement des capacités.

La délégation nauruane arrivera à Doha préparée à contribuer à cet effort mondial. Nous avons adopté un objectif très ambitieux de 50 % d'énergie renouvelable d'ici à 2015. Nous pensons pouvoir le faire, mais, pour cela, nous aurons besoin de sources de financement internationales consacrées à la lutte contre les changements climatiques. Comme c'est le cas pour la plupart des pays en développement, l'obtention des moyens de mise en œuvre sera la clef qui nous permettra d'atteindre notre objectif.

L'objectif ultime de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique

dangereuse du système climatique pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable. Nous devons arrêter de faire comme si cet objectif est toujours à notre portée.

Nous devons nous rendre compte que nous avons tellement pollué l'atmosphère que de nombreux effets néfastes des changements climatiques sont désormais inévitables. Par conséquent, le système des Nations Unies doit se mettre à analyser les répercussions de ces changements sur la sécurité et y faire face. Les changements climatiques deviendront de plus en plus un facteur de conflit si nous ne prenons pas de mesures maintenant. Une concurrence accrue pour des ressources naturelles de plus en plus rares, l'insécurité alimentaire et hydrique et les migrations forcées ne sont que quelques exemples de problèmes de sécurité que les changements climatiques devraient aggraver. C'est pourquoi les petits États insulaires en développement ont demandé la nomination d'un Représentant spécial pour le climat et la sécurité, disposant de ressources suffisantes, qui devra commencer à analyser les menaces à la sécurité posées par les changements climatiques et travailler avec les États Membres intéressés pour qu'ils puissent s'adapter à ces changements. En outre, il faudrait demander au Secrétaire général de l'ONU de procéder à une évaluation de la capacité du système des Nations Unies de faire face aux différentes répercussions des changements climatiques sur la sécurité. Les États Membres, les plus vulnérables en particulier, doivent être sûrs que la communauté internationale a les moyens et les ressources nécessaires pour faire face à cette crise.

Certains pays doutent de la contribution du Conseil de sécurité à la lutte contre les changements climatiques. Cela est compréhensible compte tenu de la composition actuelle du Conseil, qui n'est pas exactement le reflet de la diversité des États Membres de l'ONU. Le moment est venu de remédier à cette situation. Néanmoins, la réforme du Conseil ne doit pas se limiter exclusivement à sa composition. Le Conseil doit également servir de cadre au règlement des problèmes liés à la sécurité de tous les pays, et pas seulement de ceux dont la situation préoccupe les plus puissants.

De très nombreuses déclarations grandiloquentes, mais à peu de ressources, ont été consacrées aux initiatives de l'ONU en matière de développement durable. De nombreux pays, y compris le mien, ne sont pas en bonne

voie pour atteindre leurs objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, dans certains cas, ont même essuyé des revers à cause du récent ralentissement de l'activité économique mondiale. Dans le même temps, les flux d'aide publique au développement fournie par certains canaux a diminué, ce qui compromet encore notre capacité d'atteindre nos OMD.

Nous avons tendance à oublier que les océans recouvrent 70 % de la surface de la Terre et que des écosystèmes marins sains sont indispensables pour assurer le développement durable des petits États insulaires et leur garantir des moyens d'existence durables. Pour nombre d'entre nous, les ressources halieutiques sont la seule ressource naturelle importante dont nous disposons. Elles sont l'élément central de nos efforts de lutte contre la pauvreté et assurent à notre population des moyens d'existence. Pour nous, la pêche n'est pas simplement un secteur économique comme un autre – il s'agit souvent de l'unique secteur économique important, et nous devons protéger jalousement notre modeste richesse naturelle afin qu'elle puisse pourvoir aux besoins des nombreuses générations futures.

Bien que le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de Rio propose peu de mesures concrètes, il rend bien compte de la façon dont les petits États insulaires en développement du Pacifique envisagent une économie bleue. Si elles sont pleinement mises en œuvre, les nouvelles dispositions pourraient contribuer à stopper la forte chute des stocks de poissons. Nous nous félicitons que l'acidification des océans y soit reconnue comme une menace nouvelle, et nous devons œuvrer de concert pour améliorer la résilience des écosystèmes marins aux effets des changements climatiques. Les engagements pris à Rio doivent être appuyés par des ressources réelles afin d'obtenir des résultats concrets sur le terrain.

Rio a également insufflé une énergie nouvelle pour faire des États insulaires un modèle de développement durable en convenant d'organiser la troisième Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, qui se tiendra en 2014 dans le Pacifique. La Conférence offrira à la communauté internationale une occasion de tenir les promesses formulées dans le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, en fixant des objectifs précis et en mobilisant de réelles ressources. Nous invitons la communauté internationale

à appuyer la Conférence et à manifester la volonté politique nécessaire pour assurer son succès. Il a été admis lors du premier Sommet « Planète Terre » que le développement durable des petits États insulaires en développement serait la première épreuve à laquelle le partenariat mondial sera soumis. Nous devons prouver au monde que ce partenariat a un sens.

Un aspect central de cette action doit être l'amélioration du système international de manière à mieux cibler l'ensemble sans précédent de problèmes rencontrés par les petits États insulaires en développement. Cela doit notamment se faire par la création d'une catégorie officielle à l'ONU pour les petits États insulaires en développement. Vingt années d'expérience montrent clairement que les mesures prises actuellement pour offrir de meilleures perspectives de développement durable aux petits États insulaires en développement ne sont pas efficaces. Nous devons montrer que ce système multilatéral est suffisamment souple pour évoluer afin de combler les lacunes décelées.

Nauru se félicite que le thème choisi par le Président pour le débat général de cette année concentre l'attention sur la nécessité de régler les différends par des moyens pacifiques, et elle salue les efforts déployés par Taiwan et la Chine pour apaiser les tensions et renforcer la coopération. J'appelle les États Membres à encourager la poursuite du dialogue entre les deux côtés du détroit de Taiwan et les parties concernées par le différend en mer de Chine orientale à reconnaître le rôle positif que Taiwan joue dans la consolidation de la paix et de la stabilité en Asie de l'Est.

Nauru préconise un règlement rapide et pacifique de la situation en Ossétie du Sud et en Abkhazie par le biais d'une démarche qui traite ceux qui sont concernés avec dignité et respecte leurs droits en tant que nation souveraine.

Nauru continue d'appuyer le droit d'Israël de vivre à l'abri de la peur du terrorisme. Nous reconnaissons également le droit de la Palestine à un État dans le cadre d'une solution à deux États, qui ne peut être réalisée que par des moyens pacifiques.

La communauté internationale est confrontée à de lourds défis qui ne peuvent être relevés que grâce à une action multilatérale concertée. Il incombe au Président de l'Assemblée générale ainsi qu'à nous de lancer le processus de reconstruction de l'Organisation. Ce processus doit rétablir l'intégrité de cette institution chargée de protéger la dignité humaine. Cet objectif a été



déjà réalisé une fois, après une terrible tragédie. Cette fois-ci, notre objectif doit être de prévenir une autre tragédie. Il peut compter sur le plein appui de Nauru à cette entreprise.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Sprent Arumogo Dabwido, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Václav Klaus, Président de la République tchèque**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République tchèque.

*M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Klaus** (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président Jeremić pour son élection comme le plus haut représentant de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Ces dernières décennies, son pays a traversé une période difficile. Je suis convaincu que son expérience en tant que Ministre serbe des affaires étrangères, qui a été témoin des conséquences d'un règlement négocié par des moyens pacifiques et d'une intervention armée internationale, profitera à l'Assemblée générale pendant la session de cette année et contribuera à rendre nos délibérations moins formelles et plus pratiques.

*M. Tanin (Afghanistan), Vice-Président, assume la présidence.*

La République tchèque est fermement convaincue que les différends et les conflits internationaux peuvent et doivent être réglés par des moyens pacifiques et non par des moyens militaires. Nous l'avons démontré systématiquement pendant une longue période. Il y a 20 ans, à l'époque de la partition de la Tchécoslovaquie, lorsque nous nous trouvions dans une situation psychologiquement tendue et difficile, aucun de nos

hommes politiques n'a jamais pensé que ce problème devait être réglé autrement que par des moyens pacifiques. Les négociations difficiles, menées uniquement par nos propres représentants, ont abouti à un règlement que les représentants politiques et surtout les citoyens des deux États nouvellement constitués considéraient alors et considèrent toujours comme étant une solution positive.

Notre expérience confirme que ce sont les hommes politiques du pays concerné, plutôt que des équipes internationales ou d'anciens hommes politiques étrangers, qui doivent être l'élément moteur des négociations. Le mandat des parties aux négociations doit s'inspirer autant que possible des conditions nationales et des traditions locales. Les observateurs extérieurs ne doivent pas succomber à la tentation d'imposer la solution qu'ils considèrent comme étant la bonne, alors qu'elle ne va pas dans le sens de l'évolution naturelle à long terme de la situation du pays ou de la région en question. Pour diverses raisons, ces conditions préalables et indispensables ne sont pas souvent remplies dans les efforts visant à régler les conflits par des moyens pacifiques. Il n'est donc pas étonnant que les résultats obtenus soient souvent contraires à ceux qu'auraient souhaités les architectes d'un règlement de conflit dans une situation donnée.

Nous devons nous demander ce que l'on entend par pourparlers de paix et missions internationales couronnées de succès. Est-ce que les interventions extérieures permettent d'améliorer la situation ou l'aggravent en entravant le processus spontanés qui pourraient rétablir la stabilité dans la région, probablement avec moins de sacrifices par rapport au coût de l'intervention extérieure? Par exemple, l'évolution de la situation en Iraq, la question non réglée de Chypre ou l'indépendance du Kosovo constituent-elles ou non des succès pour l'ONU?

Je voudrais dire quelques mots à propos de la Syrie. En tant que pays qui a récemment connu une transition vers la démocratie, la République tchèque souhaite à la Syrie d'emprunter la même voie. Cependant, nous ne pensons pas que cela soit possible en ce moment. Nos efforts immédiats doivent se concentrer sur l'aide aux populations touchées par la situation tragique qui règne actuellement dans le pays. La République tchèque a déjà envoyé une aide humanitaire à la Syrie et aux Syriens qui fuient vers les pays voisins. Nous avons mis en place un programme d'évacuation médicale pour les réfugiés syriens blessés. Des experts tchèques ont participé à la mission d'observation des Nations Unies en Syrie. Notre

ambassade à Damas fournit également de l'aide. Il y a deux mois, la République tchèque a accédé à la demande que lui ont fait les États-Unis de les représenter pour les affaires diplomatiques et consulaires en Syrie.

Il ne fait aucun doute que nous devons examiner la situation en Syrie dans une perspective plus large et à plus long terme. Nous devons savoir ce qui doit être fait demain et après-demain. Je crains que ce ne soit là l'enseignement le plus important que nous ayons tiré de situations similaires, notamment la récente intervention militaire en Libye.

Je tiens à indiquer que la République tchèque continuera d'être un Membre actif de l'ONU. La République tchèque respecte et applique les principes et normes du droit international dans sa politique étrangère et prône leur application au niveau international. Nous appuyerons les activités des Nations Unies dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération des armes nucléaires. Ces questions font partie des priorités de notre politique en matière de sécurité. La République tchèque continuera à participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ainsi qu'aux programmes humanitaires et de développement. Elle appuie également les efforts de réforme de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, entamés en 2005 pour adapter l'Organisation au nouveau contexte international et favoriser une représentation plus équilibrée des régions et des États.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République tchèque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Hamid Karzaï, Président de la République islamique d'Afghanistan**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Afghanistan.

*M. Hamid Karzaï, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à

S. E. M. Hamid Karzaï, Président de la République islamique d'Afghanistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Karzaï** (*parle en anglais*) : À l'heure même où nous parlons, le monde entier est sous le choc de l'absence totale de sens moral témoignée par des fanatiques qui ont insulté la foi de plus d'un milliard et demi de musulmans. Nous condamnons fermement ces actes injurieux, qu'il s'agisse de la production d'un film, de la publication de caricatures ou bien d'autres insultes et provocations. De tels actes ne peuvent en aucune circonstance être considérés comme des manifestations de la liberté de parole ou d'expression. De même, ils ne sauraient servir de prétexte pour manipuler un élan de protestation sincère dans le but d'inciter à la violence et de causer de terribles pertes en vies innocentes.

Il est extrêmement préoccupant que notre monde continue d'être le théâtre quotidien de la violence, de la haine et de l'injustice. Le péril de l'islamophobie, en particulier, est un phénomène inquiétant qui menace la paix et la coexistence entre les cultures et les civilisations. J'appelle les leaders occidentaux, aussi bien en politique que dans les médias, à combattre l'islamophobie sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il nous incombe à tous de faire progresser le dialogue et la coopération, de combattre les forces de la division et de la haine et d'honorer la promesse d'un avenir meilleur pour les générations futures. Nous devons nous employer à vaincre les forces qui fomentent les conflits entre les civilisations, et à soutenir les voix de la tolérance et de la compréhension.

Mon pays, l'Afghanistan, est la preuve vivante des avantages de la coopération multilatérale et de la solidarité internationale. Il y a un peu plus de 10 ans, de nombreux pays à travers le monde ont rejoint notre peuple pour l'aider dans sa lutte pour la paix et contre les forces de l'extrémisme et du terrorisme. À l'époque, l'Afghanistan était un pays totalement exsangue. Pendant des décennies, nous avons subi, dans l'indifférence générale, la violence, les privations et une funeste intervention étrangère. Bien avant que le terrorisme ne devienne une menace à la sécurité de la planète entière, les Afghans ont été les victimes d'atrocités commises par des réseaux terroristes de diverses régions du monde qui avaient fait de l'Afghanistan leur refuge.

En 10 ans, l'Afghanistan a connu une remarquable transformation. La démocratie s'est enracinée; les services de santé sont accessibles à la majorité de la population partout dans le pays; des millions d'élèves,

garçons et filles, sont inscrits dans l'enseignement primaire et supérieur. Ces réalisations n'ont pourtant pas été chose facile et les aspirations du peuple afghan à la sécurité et à la paix ne sont pas encore réalisées. Tandis que la lutte mondiale contre le terrorisme se poursuit sans relâche, les Afghans continuent de payer un tribut plus lourd que n'importe quelle autre nation, tant en vies humaines qu'en richesses matérielles.

Le terrorisme ne trouve pas son origine dans les villes et les villages afghans, cela n'a jamais été vrai. Les sources et les réseaux de soutien du terrorisme se trouvent tous en dehors des frontières afghanes. C'est pourquoi, dans les efforts pour protéger la sécurité de la communauté internationale de la menace du terrorisme, le peuple afghan ne doit plus avoir à payer le prix fort et à supporter le poids de la guerre. Par respect pour les sacrifices immenses du peuple afghan et pour les précieuses vies perdues par la communauté internationale, la campagne contre le terrorisme doit être menée aux sources du terrorisme et s'attacher à produire des résultats.

Aujourd'hui en Afghanistan, nous nous dévouons à la cause de la paix et nous employons à mettre fin à la violence de toute urgence. La paix étant le plus grand désir du peuple afghan, et puisque nous sommes convaincus que les efforts militaires seuls ne constituent pas une stratégie suffisante pour garantir la sécurité, nous avons lancé un processus de paix et de réconciliation qui vise à inciter tous les éléments de l'opposition armée à reprendre une vie paisible dans notre pays.

L'année dernière à la même époque, ma visite à l'Assemblée générale a été écourtée par le tragique assassinat du professeur Burhanuddin Rabbani, alors Président du Haut Conseil pour la paix. Il a été tué par un terroriste qui se faisait passer pour un émissaire de la paix et qui, ce faisant, a infligé un sérieux coup à notre processus de paix. Mais, cette année heureusement, le fils du regretté professeur, M. Salaheddine Rabbani, qui a pris la présidence du Haut Conseil pour la paix, fait partie de la délégation afghane et est présent aujourd'hui à l'Assemblée.

J'ai souvent dit que nous continuerons de tendre la main de la paix et de la réconciliation non seulement aux Taliban, mais aussi à tous les autres groupes armés d'opposition qui veulent reprendre une vie digne, pacifique et indépendante dans leur patrie. Ce que nous leur demandons en retour est simple : mettre un terme à la violence, couper tout lien avec les réseaux terroristes, préserver les précieux acquis des 10 dernières années

et respecter la Constitution afghane. Pour faciliter le processus de paix, je demande au Conseil de sécurité d'apporter son plein appui à nos efforts. J'exhorte notamment le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), autrement dit le Comité des sanctions contre les Taliban, à consentir des efforts plus énergiques pour radier de la Liste les dirigeants Taliban, en guise de mesure pour faciliter les négociations directes.

Dans notre marche vers la paix, nous continuons de placer nos espoirs dans le rôle déterminant que notre voisine la République islamique du Pakistan, pays frère, a à jouer. Ces dernières années, nous avons entrepris un dialogue étroit avec nos frères pakistanais pour qu'ils soutiennent le processus de paix en Afghanistan. Nous sommes convaincus que ce dialogue est essentiel pour la propre sécurité du Pakistan et pour celle de toute la région voire au-delà. Nous sommes profondément attachés à nos relations fraternelles avec le Pakistan, mais nous sommes conscients des problèmes qui peuvent compliquer nos efforts pour instaurer la confiance. Les incidents à l'image du récent bombardement de plusieurs villages afghans risquent de saper les efforts déployés par nos deux gouvernements pour travailler ensemble dans l'intérêt de notre sécurité et de notre prospérité communes.

Ces deux dernières années, notre priorité nationale a été de faire en sorte que les forces de sécurité afghanes assument l'entière responsabilité de la sécurité de notre pays et de notre population. Le processus de transition s'achèvera à la mi-2013, et l'OTAN et la Force internationale d'assistance à la sécurité se seront retirées du pays d'ici à la fin de 2014.

Mis à part les avancées de la transition et la poursuite du processus de paix, les 12 derniers mois ont été marqués par des jalons importants en matière de consolidation de l'engagement et du partenariat de la communauté internationale. En mai à Chicago, l'OTAN et d'autres pays ont pris l'engagement à long terme de former et d'équiper les Forces nationales de sécurité afghanes et de garantir leur viabilité. En juillet dernier à Tokyo, la communauté internationale a réaffirmé son vif attachement au développement socioéconomique de l'Afghanistan durant la décennie de la transformation, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle adopté à Tokyo met en place une structure claire pour que le partenariat et la coopération soient davantage axés sur les résultats. Nous nous félicitons que la communauté

internationale soit prête à aligner son aide sur nos priorités nationales et à verser cette aide au budget de l'Afghanistan. De notre côté, nous avons réaffirmé que nous sommes déterminés à améliorer la gouvernance et à collaborer avec nos partenaires internationaux pour éliminer le cancer de la corruption, qu'il touche le Gouvernement afghan ou le système d'aide internationale.

Nous reconnaissons que l'avenir de l'Afghanistan est lié à celui de la région qui l'entoure, à la fois en ce qui concerne nos menaces communes telles que le terrorisme, l'extrémisme et les stupéfiants, et les occasions qu'il nous faut saisir pour nous développer et prospérer. Dans ce contexte, le Processus d'Istanbul constitue un nouveau programme en matière de sécurité, de mesures de confiance et de coopération dans la région qui place l'Afghanistan en son centre. Nous n'épargnerons aucun effort pour établir des relations solides et durables avec nos voisins proches et plus lointains.

Sur le plan international, l'Afghanistan observe avec une vive préoccupation la situation en Syrie. Depuis plus d'un an maintenant, des milliers de nos sœurs et de nos frères syriens ont perdu la vie dans un cycle de violence qui ne fait que s'intensifier. Nous accueillons avec satisfaction la nomination de M. Lakhdar Brahimi en tant que Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Nous le connaissons très bien. M. Brahimi est respecté en Afghanistan. Il est très expérimenté et possède des qualités sans pareilles pour la tâche qui lui a été confiée. Ici, je tiens à dire au peuple syrien qu'en tant qu'Afghans, nous savons ce qu'est la violence, et nous savons ce que coûte la reconstruction d'un pays. J'espère sincèrement, au nom du peuple afghan, que les Syriens vont s'asseoir ensemble le plus tôt possible et trouver le moyen de mettre un terme à la violence, car l'œuvre de réparation ne sera pas chose facile.

Le sort qui continue d'être celui du peuple palestinien est une source de profond désarroi pour l'Afghanistan et pour le reste de la communauté internationale. Le peuple palestinien souffre trop depuis beaucoup trop longtemps. Nous continuons d'appuyer pleinement la réalisation des droits de nos frères et de nos sœurs en Palestine, notamment leur droit d'établir un État palestinien indépendant. L'heure est venue de mettre fin à l'occupation et de réaliser les aspirations légitimes du peuple palestinien.

Enfin, la réforme de l'ONU demeure un point important de l'ordre du jour international. Depuis

sa création en 1945, l'ONU joue un rôle clef dans la promotion d'un monde plus sûr, l'amélioration des conditions de vie des citoyens du monde entier et la sauvegarde et la promotion des droits de l'homme. Néanmoins, notre monde étant en constante évolution, nous ne pouvons nier le fait que l'Organisation a cruellement besoin d'être réformée en profondeur afin de mieux refléter les réalités et les nouveaux défis de notre époque. La réforme du Conseil de sécurité ne s'est que trop fait attendre. La priorité doit demeurer de parvenir à un Conseil réformé qui soit plus ouvert, plus représentatif et plus transparent. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre du processus de négociations intergouvernementales.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Afghanistan pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Hamid Karzaï, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*M. Kanda (Ghana), Vice-Président, assume la présidence.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour (suite)**

#### **Débat général**

#### **Allocution de M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de l'Ouganda.

*M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Ssekandi** (Ouganda) (*parle en anglais*) :  
L'Ouganda s'associe aux délégations qui ont félicité M. Jeremić pour son élection à la présidence de cet organe. Ma délégation est certaine qu'il possède toutes les qualités pour mener nos délibérations, et il peut compter sur notre appui. Je félicite également M. Nassir



Abdulaziz Al-Nasser pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé la session précédente.

La communauté internationale a réalisé des progrès considérables pour limiter le nombre de conflits dans le monde au cours des deux décennies qui se sont écoulées depuis la fin de la guerre froide et depuis que l'Afrique du Sud s'est enfin libérée du joug de l'apartheid. Cependant, les conflits continuent de nous poser des problèmes et de faire payer un lourd tribut aux pays et aux peuples du monde entier. Le thème du débat de la présente session est donc opportun et pertinent. Nous assistons en effet de nouveau à un regain des conflits déclenchés par des changements inconstitutionnels de gouvernement, des élections contestées, des tensions sociales, des idéologies extrémistes et des différends frontaliers ou territoriaux, entre autres causes. Nous devons redoubler d'efforts pour régler les conflits et les différends par des moyens pacifiques et conformément à la justice et au droit international, principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

D'après l'expérience de l'Ouganda au fil des ans, les conflits sont le mieux gérés avant tout par les acteurs politiques et les citoyens des pays en question, conformément aux principes démocratiques et à celui de l'égalité de tous devant la loi. Dans les situations où les acteurs nationaux ne peuvent, pour quelle que raison que ce soit, résoudre le problème, les organisations sous-régionales devraient alors intervenir. Pour l'Afrique, il s'agit, entre autres, de la Communauté d'Afrique de l'Est, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. L'ONU et la communauté internationale fourniraient alors l'appui nécessaire aux initiatives sous-régionales et régionales.

Les résultats que nous avons obtenus récemment dans le cadre de processus de paix, notamment au Burundi, au Soudan du Sud et en Somalie témoignent des progrès que nous pouvons réaliser en travaillant ensemble. Une telle approche permet de faire appel aux acteurs locaux qui ont une meilleure perception des problèmes qui se posent, et à ceux qui les connaissent de près et ont le plus d'intérêt à les voir résoudre. À cela s'ajoutent l'appui et la légitimité internationale apportés par l'ONU. L'initiative actuelle de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs concernant la situation dans l'est de la République démocratique du Congo repose sur une telle expérience. Nous demandons au Conseil

de sécurité et à la communauté internationale d'apporter le soutien nécessaire aux décisions du sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs tenu à Kampala le 8 septembre. Cette initiative régionale vise à remédier aux causes profondes du conflit dans l'est du Congo, en déployant une force internationale neutre et en répondant à la crise humanitaire.

Nous préférons des solutions nationales car nous partons du principe que les interventions ou les influences extérieures n'offrent pas nécessairement de solutions durables en ce qui concerne le règlement des conflits. Au contraire, les interventions extérieures contribuent souvent à un cycle de déstabilisation; c'est pourquoi nous sommes toujours aux prises avec des situations comme celle de l'est du Congo.

L'Union africaine (UA) a fait preuve d'une volonté politique ferme pour résoudre les conflits sur le continent de manière pacifique et pour contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous demandons à nos partenaires d'appuyer les mécanismes de règlement des conflits, ainsi que les efforts de paix et de sécurité de l'UA et des organisations sous-régionales. La participation et la contribution de l'Ouganda au règlement des conflits dans notre sous-région, sur le continent africain et sur la scène internationale reposent sur cette approche, qui s'est révélée très efficace pour mettre fin à des conflits et des guerres.

Les initiatives régionales doivent être complétées par un appui international, y compris par une aide aux pays sortant d'un conflit en vue d'établir les capacités requises pour la consolidation de la paix. Il est aussi important que cet appui comprenne la fourniture d'une aide humanitaire immédiate après un conflit et un apport matériel pour la reconstruction et le développement. Nous nous félicitons de la coopération toujours plus grande entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales en matière de règlement des conflits et de maintien de la paix et de la sécurité. Cette tendance positive devrait se poursuivre, et tous les efforts possibles devraient être déployés pour éviter de répéter les erreurs du passé.

L'Ouganda est fermement convaincu que les conflits qui pourraient surgir entre des pays et à l'intérieur de pays devraient être réglés par le dialogue entre toutes les parties concernées. Dernièrement, nous avons vu des exemples regrettables de cas où des initiatives de paix ont échoué du fait de l'intransigeance des parties, avec l'appui de certains membres de la communauté internationale. Cela ne peut qu'aboutir à des troubles et

une instabilité de longue durée dans les pays concernés et les régions voisines.

À notre sens, dans des situations de conflit armé la première des priorités devrait être d'assurer un cessez-le-feu vérifiable, suivi d'un processus politique impliquant un dialogue ouvert à tous et sans conditions préalables. Il appartient aux parties, avec l'aide d'un médiateur ou d'un facilitateur, de parvenir à une solution qui réponde à leurs intérêts.

Il ne fait aucun doute que pour résoudre les conflits, il faut en déterminer les causes sous-jacentes, qui comprennent des facteurs sociaux, politiques et économiques souvent profondément ancrés et imbriqués, et y remédier. Lorsqu'ils cherchent à trouver une solution à un conflit, les acteurs nationaux, régionaux et internationaux doivent adopter des approches qui prennent en compte les complexités suivantes.

Premièrement, il est important de traiter les questions de fond qui sont à l'origine des conflits, comme le manque d'accès aux ressources ou une répartition inéquitable à des ressources, l'exclusion sociale ou politique et d'autres griefs. Le lien entre développement et sécurité dans la consolidation de la paix est maintenant largement reconnu, et une fois les conflits résolus, les communautés touchées ont besoin de percevoir les bénéfices de la paix en termes de prestations de services de base comme la santé et l'éducation ainsi que de possibilités d'emploi.

Deuxièmement, des efforts devraient être faits pour dissiper la peur, la haine et toutes autres émotions négatives qui font que les conflits sont difficiles à résoudre et souvent violents. Nous devons dénoncer de façon collective l'intolérance et l'extrémisme afin de promouvoir la compréhension et le respect mutuels des valeurs et des croyances d'autrui. L'Ouganda condamne tous les actes de terrorisme et de violence. Nous condamnons résolument la récente flambée de violence et d'attaques, visant notamment des missions diplomatiques des États-Unis et d'autres États Membres.

Troisièmement, les dirigeants politiques et tous les acteurs doivent travailler à la réconciliation nationale, notamment par l'intermédiaire des mécanismes de justice transitionnelle et la création de mécanismes de vérité et réconciliation, qui jouent un rôle clef dans la promotion d'une paix durable. Nous tenons également à réaffirmer la nécessité d'accroître le rôle des femmes et des jeunes dans le règlement pacifique des différends, étant donné la contribution importante qu'ils peuvent apporter.

Quant à la question israélo-palestinienne, l'Ouganda continue de demander aux deux parties de négocier et de parvenir à un règlement pacifique fondé sur la formule de deux États, avec un État palestinien vivant côte à côte avec Israël dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle.

Enfin, nous réaffirmons notre attachement au règlement pacifique des conflits et à la promotion de la coopération internationale sur la base des principes de l'égalité souveraine, de la justice et du respect du droit international.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de l'Ouganda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Mariano Rajoy Brey,  
Président du Gouvernement  
du Royaume d'Espagne**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne.

*M. Mariano Rajoy Brey, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mariano Rajoy Brey, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Rajoy Brey (Espagne) (parle en espagnol) :**  
Je voudrais pour commencer féliciter M. Vuk Jeremić à l'occasion de son élection en tant que Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que, grâce à son leadership et à sa détermination, notre institution sera à même de relever les nombreux défis qui ne manqueront pas de se présenter au cours des 12 prochains mois.

Je tiens également à remercier son prédécesseur, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser. Je me joins aux précédents orateurs qui l'ont félicité pour son travail, et je lui présente tous mes vœux de réussite dans ses prochaines entreprises.

L'Espagne estime que l'Organisation des Nations Unies a un rôle fondamental à jouer. C'est pourquoi j'ai

tenu à prendre part au débat général, le premier auquel il m'est donné de participer depuis que j'ai prêté serment en tant que Président du Gouvernement espagnol. C'est toujours un honneur pour un chef de gouvernement de prendre la parole devant l'Assemblée générale. Je me présente aujourd'hui au nom d'un pays qui s'est engagé auprès de la communauté internationale et envers la recherche de solutions conjointes aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Notre ambition de siéger à nouveau au Conseil de sécurité pendant la période 2015-2016 est le fruit de cet attachement. Dans ma déclaration, j'exposerai les raisons de cette volonté de l'Espagne d'œuvrer, au sein du Conseil et dans un esprit ouvert et constructif, pour la paix et la sécurité internationale, la promotion et la défense des droits de l'homme, et la recherche du développement durable pour tous.

Outre la gravité de la situation économique et financière qui prévaut actuellement, la communauté internationale est confrontée de nos jours à des défis plus nombreux et plus complexes que jamais. L'Organisation et son Assemblée générale ont un rôle crucial à jouer si nous voulons les relever. Année après année, nous débattons dans cette enceinte de ces problèmes et des solutions envisageables. Pour cette raison, j'estime que nous devons aujourd'hui nous demander si nous avons progressé par rapport à l'an dernier. Bien que la réponse soit en apparence négative, je suis convaincu que si.

En un an, nous avons été les témoins de la volonté indestructible des citoyens du monde arabe d'asseoir des systèmes démocratiques dans leurs pays. L'Espagne a elle-même connu une transition difficile mais réussie vers la démocratie. De ce fait, nous savons que la route n'est pas – et ne sera pas – facile. Notre expérience peut être utile à tous les pays arabes qui mettent en œuvre des processus de transition. Je réaffirme notre attachement à la mise en place de sociétés ouvertes, sans exclusive et démocratiques, dont les institutions sont capables de satisfaire les aspirations à la dignité et au développement de leurs citoyens. Les mouvements qui font l'apologie de la violence, quelle que soit la justification qu'on veuille lui donner, n'ont pas de place dans ces processus. Toute attaque ou agression, qu'elle vise la population ou les institutions, est intolérable et mérite notre condamnation la plus énergique.

L'an dernier, nous avons également consacré nos efforts à trouver une solution à la crise qui secoue la Corne de l'Afrique, notamment à la situation en Somalie. Les difficultés persistent mais la Somalie progresse sur

la voie de la normalisation. La lutte contre la piraterie dans l'océan Indien est marquée par une coopération plus étroite que jamais et, pendant notre récente présidence du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes, nous avons avancé dans la quête d'une réponse internationale à ce phénomène criminel.

De la même manière, les efforts humanitaires dans cette région ont permis d'améliorer la situation. Il y a quatre mois, l'Espagne et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont signé un accord relatif à la construction, aux îles Canaries, du plus grand entrepôt de stockage de denrées alimentaires au monde. Cet entrepôt du PAM permettra de réagir plus rapidement et plus efficacement aux urgences alimentaires qui se déclarent sur le continent africain.

L'Afghanistan continue d'avancer vers la stabilité – une route sur laquelle l'Espagne l'accompagne depuis plus de 10 ans. Au titre de cet effort, nous avons mobilisé des ressources, bâti des infrastructures mais aussi, malheureusement, perdu nombre de nos concitoyens. Mon pays continuera de contribuer au développement de l'Afghanistan et à sa quête de la stabilité et de la sécurité indispensables à ce développement.

Cette année, à Rio de Janeiro, nous avons réaffirmé notre vision collective en faveur d'un avenir économiquement, socialement et écologiquement durable. Dès le départ, l'Espagne a prouvé son attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en mettant sur pied le programme de coopération le plus important de son histoire, d'un montant de près de 1 milliard de dollars, avec le Programme des Nations Unies pour le développement dans le cadre du Fonds pour la réalisation des OMD. Des négociations sont en cours pour fixer de nouveaux objectifs en matière de développement durable et aligner la structure des institutions sur cet engagement. L'Espagne entend conserver une présence active et constructive tout au long de ce processus.

La lutte contre l'impunité dans le monde a également fait d'importants progrès cette année. La Cour pénale internationale a ouvert son premier procès contre un ancien chef d'État, démontrant par là-même que la communauté internationale se rapproche un peu plus de son objectif de mettre un terme à l'impunité pour les crimes graves. Je voudrais renouveler aujourd'hui l'appel à la ratification universelle du Statut de Rome.

Je tiens à évoquer tout particulièrement le rôle précieux et grandissant que joue l'Amérique latine dans le développement du système multilatéral. Les accomplissements et les progrès réalisés par la région dans des domaines tels que la consolidation de la démocratie, la croissance économique et l'intégration régionale se traduisent par son rayonnement croissant à l'international.

L'Amérique latine a fait toute la preuve de son potentiel s'agissant de consolider le multilatéralisme que promeut l'ONU. L'Espagne est fière de partager cet état d'esprit dans le cadre des sommets ibéro-américains, dont elle accueillera l'édition 2012 à Cadix. Ce forum montre que la communauté ibéro-américaine, résolument tournée vers l'avenir, a parié sur le dialogue, l'égalité et le respect mutuel.

Selon moi, ces quelques avancées, parmi tant d'autres, témoignent qu'en dépit des difficultés, l'année a été encourageante et que le système multilatéral apporte une réponse à la crise actuelle tout en promouvant le respect et la défense active des droits de l'homme, ainsi que la présence et la participation des femmes dans tous les domaines et dans toutes les régions. Naturellement, les problèmes sur lesquels nous n'avons que peu, voire pas, avancé, ou qui se sont fait jour au cours de l'année, nécessiteront une attention égale, voire supérieure, de notre part pendant les 12 mois à venir.

Premièrement, je voudrais évoquer la crise en Syrie. Il y a un an, un appel pressant était lancé depuis l'Assemblée générale au régime syrien pour qu'il cesse d'user de la violence et de commettre des crimes contre son peuple. Malgré les efforts de la communauté internationale, la situation n'a pas cessé de se détériorer. Les milliers de victimes innocentes, les souffrances insupportables endurées par les civils et le risque grave de voir le conflit déborder sur les pays voisins nous forcent à agir. Aujourd'hui, je renouvelle cet appel à l'arrêt de toutes les violences en Syrie et exhorte le Président Al-Assad à assumer ses responsabilités et à faire place à un processus politique qui permette de régler le conflit par la voie pacifique. Nous appuyons les efforts du Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi, pour parvenir à cet objectif. La communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États arabes et l'Union européenne restent disposées à venir en aide à la Syrie, au moyen de différents mécanismes.

Dans ce scénario incertain, le Liban a pu jusqu'à présent rester à l'écart de la spirale de la violence, ce qu'il

doit en grande part au travail de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, dont l'Espagne est un membre actif.

Une nouvelle année s'est écoulée sans qu'aucune avancée n'ait été enregistrée dans le processus de paix au Moyen-Orient. Nous défendons l'idée que le règlement du conflit au Moyen-Orient passe par l'existence de deux États, l'État d'Israël et l'État de Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Tout retard dans la réalisation de cet objectif ne fera qu'accroître les frustrations, ce qui aura des conséquences pour le reste du monde. La communauté internationale et, par-dessus tout, les acteurs concernés, doivent avoir le courage de prendre les mesures et les décisions qui s'imposent pour parvenir à une paix globale, juste et durable qui réponde aux aspirations légitimes des deux peuples. Mon Gouvernement, attaché à cet objectif de paix, est convaincu que la création d'un État palestinien viable est un élément clef dans le règlement du conflit. Elle aura un impact bénéfique sur la sécurité et le bien-être d'Israël, sur la normalisation des relations régionales et, enfin, sur la communauté internationale dans son ensemble. Dans l'intervalle, les parties doivent éviter de compromettre la viabilité d'une solution de deux États.

La situation au Mali et dans toute la région du Sahel est particulièrement grave. La crise humanitaire a été exacerbée par l'instabilité politique et une révolte armée, qui se sont traduites par l'apparition de mouvements terroristes qui ont beaucoup nui aux populations du nord du Mali. L'Espagne condamne sans réserve la violence et appuie les efforts de l'ONU, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour trouver un règlement à la crise. Ces efforts doivent compter sur l'appui résolu des pays de la région, dont les populations souffrent aussi de l'insécurité induite par cette crise. Par-dessus tout, il faut que le processus soit mené par les Maliens eux-mêmes, qui doivent surmonter la crise institutionnelle et rétablir l'intégrité territoriale du pays.

Sur un autre sujet, je tiens à souligner les efforts faits par la communauté internationale, en général, et par les gouvernements des E3+3, en particulier, pour relancer les discussions avec l'Iran afin qu'il dissipe tous les doutes émis par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant son programme d'enrichissement nucléaire. Ces discussions procèdent de la volonté de trouver une solution politique et diplomatique, une chance que, nous l'espérons, tous les acteurs concernés sauront saisir. Nous demandons



une nouvelle fois à l'Iran de se conformer sans retard aux résolutions pertinentes et de ratifier et respecter le Protocole additionnel à l'Accord de garanties généralisées de l'AIEA.

Je voudrais aussi exprimer notre appui aux pourparlers à six pays en tant que cadre pour trouver une solution diplomatique à la crise liée au programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée. Nous pensons que ce pays doit cesser toutes ses activités nucléaires à des fins militaires et ce, de manière vérifiable et doit se conformer à toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur le sujet et honorer les engagements auxquels il a souscrit en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Cette année nous avons progressé vers un monde plus pacifique, plus juste et plus viable. Toutefois, comme l'illustrent les cas que je viens de mentionner, beaucoup reste à faire. À cette fin, l'Espagne continuera de collaborer avec l'ONU, car nous sommes convaincus que ce n'est que par une action concertée de la communauté internationale que nous parviendrons à des solutions. La volonté de mon pays de siéger au Conseil de sécurité en 2015 et en 2016 procède précisément de sa conviction qu'au Conseil, l'Espagne pourra continuer de contribuer activement à la recherche de solutions communes aux problèmes communs. Cette conviction est étayée par les antécédents de l'Espagne à ce jour, par un attachement au multilatéralisme qui n'est plus à démontrer et par les initiatives que mène notre pays en faveur de la compréhension internationale et du développement durable.

L'Espagne continuera de contribuer, au mieux de ses capacités, aux opérations de maintien de la paix en fournissant des contingents mais aussi par l'intermédiaire de la Base d'appui opérationnel des Nations Unies située dans la localité de Quart de Poblet, en Espagne. Notre engagement envers l'ONU restera ferme et nous continuerons de participer activement aux initiatives que nous avons appuyées ces dernières années car nous sommes convaincus qu'elles sont essentielles pour l'avènement de l'avenir que nous voulons.

Le désarmement et la non-prolifération doivent être des objectifs communs à l'ensemble de la communauté internationale. Nous estimons qu'il est nécessaire de réactiver la Conférence du désarmement en la dotant d'un programme de travail ambitieux. L'Espagne est aussi favorable au renouvellement du mandat de l'Assemblée générale concernant la poursuite des négociations sur un traité sur le commerce des armes.

Nous continuerons d'œuvrer en faveur d'un document solide, efficace et juridiquement contraignant qui prenne en compte la défense des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

En tant que membres du Conseil des droits de l'homme, nous continuerons de défendre le lien indéniable qui existe entre respect des droits de l'homme et paix et sécurité dans le monde. Nous continuerons aussi d'œuvrer pour un moratoire universel sur la peine de mort.

Mon pays continuera d'appuyer la négociation, à l'ONU, d'une convention générale sur le terrorisme international. Le terrorisme est une perversité qu'hélas l'Espagne ne connaît que trop bien. Je voudrais aujourd'hui me souvenir de toutes les victimes du terrorisme et leur rendre hommage. En juillet, une conférence de haut niveau sur les victimes du terrorisme s'est tenue à Madrid dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. À cette occasion, nous avons réaffirmé que les victimes ont un rôle important à jouer s'agissant d'enlever toute légitimité aussi bien sociale que morale au terrorisme. Je tiens à remercier le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale de leur appui à cette action.

Nous continuerons de promouvoir les objectifs d'ONU-Femmes, après une première année riche en initiatives et en résultats. À cet égard, l'Espagne, qui a été le plus important donateur de cette entité au cours de sa première année d'existence, reste attachée à l'égalité hommes-femmes et aux efforts pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles.

Mon pays est un farouche partisan du dialogue et du règlement des différends par des moyens pacifiques. Pour cette raison, nous lancerons vendredi prochain, conjointement avec le Maroc, une initiative pour promouvoir la médiation et renforcer les capacités nationales et locales dans le bassin méditerranéen. L'initiative sera le premier effet concret dans la région de la résolution 65/283 et de l'action du Secrétaire général et du Groupe des amis de la médiation.

L'Espagne reste activement engagée en faveur d'un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable de la question du Sahara occidental, un règlement qui octroie l'autodétermination au peuple sahraoui conformément aux principes et buts consacrés par la Charte des Nations Unies. En tant que membre du Groupe des amis, l'Espagne appuie fermement l'action du Secrétaire général, de son Envoyé spécial et de la

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

Entre pays amis et alliés, comme le sont l'Espagne et le Royaume-Uni, il doit être possible d'aplanir toute divergence grâce à un dialogue direct et sincère. Voilà pourquoi je voudrais aujourd'hui lancer un appel au Royaume-Uni pour qu'il reprenne le dialogue bilatéral sur la décolonisation de Gibraltar, conformément aux paramètres définis par l'ONU et énoncés dans la Déclaration de Bruxelles de 1984. Nous avons déjà perdu beaucoup de temps.

Les efforts des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ne suffiront pas s'ils ne s'accompagnent pas de l'adaptation indispensable de l'Organisation au monde actuel. Le Secrétaire général a lancé un processus de réforme de l'Organisation que mon pays suit de près. Je voudrais rappeler que l'Espagne appuie les efforts du Secrétaire général et nous appelons le reste des États Membres à continuer à débattre ouvertement de ces propositions, en les analysant sans le moindre préjugé et avec l'audace suffisante pour briser le statu quo lorsque cela sera nécessaire.

À cet égard, je tiens aussi à rappeler notre appui à la réforme du Secrétaire général dans le domaine des opérations de maintien de la paix. De même, l'Espagne est une force motrice importante derrière l'initiative « Unis dans l'action », qui est indispensable pour moderniser le système des Nations Unies, améliorer son efficacité en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités, et lui permettre ainsi de faire plus avec moins. Preuve de son attachement à cette initiative, mon pays a été le plus importants de ses contributeurs, versant plus de la moitié des fonds reçus.

Enfin, je voudrais rappeler que le Conseil de sécurité doit lui aussi s'adapter, le plus rapidement possible, aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, qui sont très différentes de celles qui prévalaient lorsque l'ONU a été créée. Au cours des prochains mois, nous resterons ouverts au dialogue sur cette question, et nous espérons que, sous la direction du Président Jeremić, les différentes positions formulées sur cette question trouveront un terrain d'entente sur lequel édifier un Conseil de sécurité plus efficace, plus ouvert, plus représentatif et plus responsable devant l'Assemblée générale.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux. L'Espagne est déterminée à jouer un rôle actif afin que, lorsque nous nous réunirons de nouveau ici dans 12 mois, la liste des problèmes soit plus courte et

que nous puissions dire que nous disposons d'une ONU plus efficace et plus efficiente que l'année précédente, une ONU qui reste le garant de la paix et de la sécurité internationales, un centre de promotion et de défense des droits de l'homme et un moteur du développement durable pour notre avenir et celui de nos enfants. Dans cet effort, l'Assemblée générale peut compter sur une Espagne plus déterminée que jamais.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Mariano Rajoy Brey, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste.

*M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Gusmão** (Timor-Leste) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole devant cette auguste Assemblée générale pour la deuxième fois consécutive.

En septembre dernier, j'avais essayé de transmettre un message de progrès et d'espoir à l'Assemblée. Aujourd'hui, je suis porteur d'un message de joie et de remerciements de la part des Timorais.

L'ONU est présente au Timor-Leste depuis la période difficile de notre émancipation, ayant dirigé la consultation populaire de 1999. Depuis lors, la tâche consistant à établir les fondements d'un nouvel État dont les assises reposent sur l'état de droit, lui-même fondé sur la gouvernance démocratique et le respect des droits de l'homme, a été gigantesque. C'est pourquoi, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, la Mission d'appui des Nations Unies au Timor

oriental, le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) ont succédé à la Mission des Nations Unies au Timor oriental, toutes nous accompagnant dans ce voyage crucial d'édification de l'État, ainsi que dans la création d'un climat de réconciliation et d'harmonie, aux fins de l'instauration de la paix et de la stabilité.

Pendant notre courte existence en tant qu'État, nous nous sommes attachés à tirer les enseignements des erreurs passées. Je peux dire aujourd'hui que nous avons résolument laissé derrière nous les conditions difficiles qui caractérisent les pays sortant d'un conflit ou, en d'autres termes, les pays qui ont récemment connu des conflits ou des violences.

Nous avons compris – comme plusieurs autres pays – que la paix et la stabilité sont des conditions préalables essentielles à l'édification d'un État. L'année 2012, sans marquer véritablement la fin d'un chapitre dans notre histoire de consolidation de la paix, signale plus particulièrement le début d'un nouveau : un chapitre placé sous le signe du renforcement institutionnel en cours avec pour objectif de donner un coup d'accélérateur au développement national.

À l'issue des deux tours de l'élection présidentielle, en mars et en avril, notre peuple a élu troisième Président de la République le général de division Taur Matan Ruak, figure historique de la lutte pour la libération, qui sert notre patrie depuis 1975. Taur Matan Ruak dirigea l'armée de résistance et avait été nommé Chef des forces de défense en 1999.

En mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir cinq chefs d'État et de nombreuses délégations de pays amis pour célébrer avec nous le dixième anniversaire du rétablissement de notre indépendance. Ces célébrations se sont déroulées dans une atmosphère de paix, de stabilité et de confiance dans l'avenir.

Le moment phare des célébrations a été le transfert constitutionnel du pouvoir du Président de la République en exercice, M. José Ramos-Horta, au nouveau Chef de l'État, notre jeune démocratie faisant preuve à cette occasion d'une grande dignité.

Le 7 juillet, le peuple timorais a été une nouvelle fois appelé aux urnes, et, le 30 juillet, le nouveau Parlement a pris ses fonctions. Suite à ces élections, trois partis ont été choisis pour assurer la gouvernance du Timor-Leste de 2012 à 2017. En conséquence, le 8 août, le cinquième Gouvernement constitutionnel a prêté serment et s'est vu confier la mission de

poursuivre la consolidation des institutions vitales pour une nation pacifique et démocratique. De cette manière, nous poursuivrons également le travail réalisé par le Gouvernement précédent, qui était formé par une coalition de cinq partis et qui, en plus de relancer l'économie, a de toute évidence planté les germes de la paix et de la stabilité nationales.

Cette année, nous avons également eu l'honneur de recevoir les visites de plusieurs personnalités éminentes, dont deux dignitaires de haut niveau. En août, le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, a décidé de se rendre compte par lui-même des changements intervenus dans notre pays depuis sa dernière visite qui remontait à cinq ans. Sa venue fut un formidable geste d'appui de la part d'un homme imprégné d'une large vision de la paix et du développement, une vision partagée par les Timorais. Le Secrétaire général a salué les progrès réalisés et nous a encouragé à renforcer les liens de coopération entre l'ONU et le Timor-Leste dans le cadre de cet important projet qu'est « L'éducation avant tout », son initiative mondiale en faveur de l'éducation.

Plus récemment, nous avons également eu le plaisir d'accueillir la Secrétaire d'État des États-Unis, M<sup>me</sup> Hillary Clinton. C'était la première fois qu'un représentant de haut rang du Gouvernement des États-Unis se rendait dans notre jeune pays. M<sup>me</sup> Clinton a également transmis un message important de confiance et de solidarité, saluant le ferme attachement du Timor-Leste aux valeurs et aux principes de la démocratie et de la bonne gouvernance. Ces événements sont encore plus importants car la MINUT et la Force internationale de stabilisation doivent se retirer à la fin de 2012. Cela marquera la fin des opérations de maintien de la paix au Timor-Leste.

Tout ceci a insufflé dans les cœurs des Timorais un sentiment très spécial d'accomplissement et de fierté nationale. Je voudrais transmettre ce sentiment de joie et de gratitude à tous les États Membres de l'ONU et aux diverses organisations internationales qui nous aident à consolider la paix, la démocratie et les droits de l'homme.

Le Président de la République, Taur Matan Ruak, m'a demandé d'annoncer que le 20 mai 2013, l'État timorais décernerait les plus grands honneurs du pays à tous les pays et à toutes les parties qui ont pris part aux missions au Timor-Leste, à commencer par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Pour notre peuple, ce sera un acte d'expression de sa profonde reconnaissance

et de son souhait que l'ONU accorde dorénavant une plus grande attention à ceux de nos frères et de nos sœurs dans le besoin. Le succès du Timor-Leste est le succès de tous – de la communauté internationale pour son appui et sa solidarité sans faille, et du peuple timorais qui a eu le courage de reconnaître ses erreurs et a fait montre de la fermeté et de la volonté nécessaires pour les corriger.

Ces quatre dernières années, notre peuple a clairement dit non aux conflits afin de réaliser pleinement ses aspirations au développement. Le peuple timorais a manifesté une grande maturité politique en exprimant, de manière pacifique et constructive, sa confiance renouvelée dans ses dirigeants élus et dans ses institutions publiques. Tout ceci est essentiel pour réaffirmer que, aujourd'hui plus que jamais auparavant, nous sommes prêts à poursuivre le processus de développement national, en mettant notamment en place un État de droit et un mettant graduellement en œuvre le Plan de développement stratégique portant sur la période 2011-2030.

Nous voulons toutefois maintenir des liens solides avec l'ONU et avec d'autres partenaires dans le cadre d'un nouveau cadre de coopération, en prenant comme point de départ les besoins du pays tant en matière de renforcement des institutions que dans le secteur du développement. Sur la base des principes de la Nouvelle donne préconisés par le Groupe G7+, nous espérons que des relations de coopération novatrices, dynamiques et efficaces seront établies.

Ayant triomphé des principaux obstacles en matière d'édification de l'État, le Timor-Leste regarde désormais vers l'avenir avec optimisme. En conséquence, le programme du Gouvernement pour la période 2012-2017, déjà approuvé par le Parlement, prévoit des activités quinquennales à court terme, énumère la liste des secteurs où des activités peuvent être lancées afin d'avoir un impact à moyen terme – 5 à 10 ans – et inclut des objectifs à long terme – 10 à 20 ans – à mettre en œuvre conformément aux priorités et aux délais d'exécution.

Nous continuerons d'investir dans le capital social afin de renforcer les capacités et d'optimiser l'accès des Timorais à des services de santé de qualité, à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'information, à la justice sociale et à la culture. Nous investirons dans les infrastructures de base, qui seront le moteur du développement du pays. Nous développerons le secteur économique afin de faire une meilleure utilisation de notre potentiel et de créer des emplois. Nous encouragerons

la croissance du secteur privé, local et étranger. Nous poursuivrons nos efforts de consolidation du cadre institutionnel afin d'améliorer le fonctionnement, la gestion et la mise en œuvre des programmes, à savoir, le secteur privé, la bonne gouvernance et un système judiciaire fiable.

Entretemps, nous améliorerons les programmes sociaux qui servent les plus vulnérables de nos citoyens, dont les handicapés, les personnes âgées, et les femmes et les enfants vulnérables, afin d'assurer qu'aucun citoyen timorais ne soit marginalisé ou en situation d'exclusion sociale. Nous continuerons également à protéger la dignité de nos vétérans.

Aujourd'hui, nous avons un plan, une vision et un objectif : transformer d'ici à 2030 le Timor-Leste, pays à revenu faible, en un pays à revenu intermédiaire. Nous voulons être une nation prospère et sûre avec une population saine et éduquée, un pays qui assure un emploi de qualité à tous ses citoyens.

Mais sur le court terme, d'ici à 2015, le Timor-Leste ne réalisera pas les objectifs du Millénaire pour le développement. Le grand problème auquel le Timor-Leste est confronté aujourd'hui, c'est la lutte contre la pauvreté – un problème commun à plus d'un milliard des habitants de la planète. Malheureusement, 20 % environ de la population mondiale vit dans des conditions de pauvreté extrême. La faim et un accès insuffisant à l'eau resteront des défis insurmontables. Partout dans le monde, des mères et des enfants continueront de connaître une fin tragique par manque d'accès aux services les plus fondamentaux.

Telles sont hélas les projections pour 2015. C'est pourquoi il a été particulièrement opportun que le Secrétaire général établisse un groupe de haut niveau chargé de rédiger de nouvelles directives pour l'après-2015. Je dois avouer ici que nous étions fiers de voir qu'une Timoraise – notre Ministre des finances, M<sup>me</sup> Emilia Pires – avait été fort justement choisie pour faire partie de ce groupe. Le Timor-Leste veut contribuer au débat sur cette question de manière claire et constructive. Il faut traiter d'urgence des facteurs structurels qui ont entravé les efforts que tant de personnes de bonne volonté ont déployés sans obtenir de résultats tangibles.

Nous avons une occasion historique de changer les choses. Nous pouvons tirer les leçons du processus des objectifs du Millénaire pour le développement, en analyser les succès et les échecs afin de faire mieux à



l'avenir. Il est essentiel de renforcer le rôle de l'ONU, mais il faudra pour cela avoir le courage de renoncer aux vieilles méthodes. Nous avons besoin de nouveaux paradigmes d'action et de nouveaux mécanismes de coopération afin que nos programmes bénéficient réellement aux populations des pays les plus touchés.

Le g7+ a été créé en avril 2010 à Dili, lors de la préparation du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, qui s'est tenu au Timor-Leste. Avant la création du Groupe g7+, il n'existait pas de mécanisme permettant aux États fragiles qui avaient des préoccupations communes en matière de paix et de développement de discuter de ces questions dans un contexte moins servile que celui de leurs relations avec les bailleurs de fonds et les agences de développement.

Bien souvent, les pays bénéficiaires estiment que l'assistance internationale qu'ils reçoivent n'est pas la mieux adaptée pour répondre à leurs besoins véritables. Les pays se plaignent de l'absence d'un système de responsabilisation permettant de garantir que les fonds reçus sont bien consacrés aux pauvres, et non à l'amélioration des conditions de vie de ceux qui gèrent les projets ou rédigent les rapports relatifs à ces projets, ces longs documents inutiles parce que déconnectés des réalités du terrain. C'est pour ces raisons que, dans un véritable esprit d'ouverture et de partage et mûs par le désir commun d'améliorer les conditions de vie de leurs peuples et de contribuer à la paix et au développement durables, les pays fragiles ont créé le Groupe g7+, un groupe international qui leur permet de parler d'une seule voix. J'ai bien dit d'une seule et même voix. De cette manière nous serons en mesure non seulement de demander des comptes aux dirigeants des pays bénéficiaires, mais aussi de rendre des comptes aux contribuables des pays donateurs.

C'est également pour ces raisons que nous plaidons en faveur du New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles, qui a pour objectif de garantir une meilleure coordination et appropriation de l'assistance internationale par les pays bénéficiaires. Nous voulons que cette aide ait un véritable impact sur les gens et réponde mieux aux vrais besoins des populations bénéficiaires.

Le Timor-Leste est résolument déterminé à diriger le g7+ avec la même ardeur que celle qui lui a permis de passer d'une situation de conflit à une situation de paix et stabilité sociales et politiques. Nous voulons apporter une contribution judicieuse fondée sur les expériences

mêmes du Groupe g7+. Nous sommes un petit pays qui est toujours fragile sous certains aspects, mais nous partageons les mêmes graves préoccupations que les 17 nations qui composent notre groupe et représentent au total plus de 300 millions de personnes.

Nous avons vu à quel point l'intolérance cause des destructions irréparables dans de nombreuses régions du monde et bouleverse la vie quotidienne de personnes innocentes. Ce sont les femmes, les mères, les enfants et les personnes âgées qui en sont les premières victimes, ce qui les rend encore plus vulnérables. L'intolérance engendre la haine et le désir de vengeance. Plutôt que de changer, le monde est en train de se détruire.

Consolider les acquis du Printemps arabe s'avère difficile. La Syrie est un exemple effroyable de conflit interne. L'Iraq et l'Afghanistan ne semblent pas être davantage capables d'éliminer les dissensions internes, qui ne font que se creuser.

Mon cher ami, Susilo Bambang Yudhoyono, le Président de la République d'Indonésie, a créé le Forum de Bali pour la démocratie qui suscite un intérêt de plus en plus important et rassemble un nombre croissant de pays chaque année. Au sein de ce Forum, nous n'avons eu de cesse d'affirmer qu'on ne peut imposer la démocratie à un peuple, de la même manière qu'on ne peut imposer des panneaux solaires à des foyers qui n'ont pas de quoi manger. Dans les deux cas, la solution ne serait pas durable. La démocratie doit être un processus interne. Ce processus est parfois long, mais il est vital pour que le résultat s'inscrive dans la durée.

L'exemple le plus dynamique, le plus récent et le plus enthousiasmant est celui du Myanmar. Je rends hommage à Aung San Suu Kyi, femme au caractère bien trempé, leader née, démocrate convaincue et chantre de solutions pacifiques, qui plaide aujourd'hui en faveur d'une réconciliation interne. Je salue également le courage des dirigeants du Myanmar qui ont décidé d'apporter des changements dans leur pays. Au nom du peuple timorais, je salue également le peuple du Myanmar et lui souhaite de prospérer, et je lance un appel au dialogue, à la réconciliation et à la tolérance.

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des problèmes très graves et la communauté internationale risque de plus en plus une dangereuse sortie de route. Outre la récente instabilité régionale, les menaces qui pèsent sur l'environnement continuent de croître, faisant obstacle aux aspirations légitimes des pays émergents ou en développement à tirer avantage de leurs ressources

naturelles. Dans la région du Pacifique, la survie même de certains États insulaires est compromise.

Effet supplémentaire des changements climatiques, l'insécurité alimentaire est un problème de plus en plus pressant qui appelle une réflexion sérieuse et une stratégie globale et immédiate. Dans plusieurs régions du monde, les inégalités se creusent de manière scandaleuse, avec des élites riches et puissantes qui dominent le globe en toute impunité, tandis que les pauvres deviennent de plus en plus pauvres et dépendent éternellement d'une assistance que l'on gaspille. De surcroît, il est difficile de prédire d'où viendra cette assistance à l'avenir.

Pour relever ces défis, nous avons besoin d'une ONU forte et efficace, qui coopère mieux avec les organisations internationales et régionales et opère dans le plus grand respect de la souveraineté de chaque État. L'ONU, qui est composée de nous tous ici réunis aujourd'hui, a un devoir envers l'humanité. Nous devons tous reconnaître que nous sommes les agents privilégiés d'un changement collectif nécessaire pour l'avènement d'un monde meilleur et plus sûr. Nos efforts collectifs pour préserver la paix, la sécurité et la dignité humaine doivent passer de l'idéalisme altruiste à l'intervention concrète. Cela implique de passer d'une culture de la réaction à une culture de l'action. Cela signifie également que les intérêts politiques et économiques doivent être moins dominants, au profit des intérêts sociaux et humanitaires. Pour ce faire, il faut mobiliser l'opinion publique mondiale grâce à un dialogue sur les valeurs de la paix et de l'harmonie entre les civilisations et les cultures, du respect mutuel entre les sociétés et de la tolérance entre les groupes qui les composent.

Nous pouvons aussi commencer par réformer le Conseil de sécurité, qui doit être plus représentatif. Il faut impérativement insuffler un nouvel état d'esprit en ouvrant le Conseil à de nouveaux membres, afin

d'encourager de nouveaux engagements et de nouvelles prises de responsabilités en accord avec les réalités actuelles du monde.

Le Timor-Leste arpente les couloirs de l'ONU depuis 38 ans. Au début, nous voulions mobiliser l'opinion publique autour de notre cause et alerter le monde sur le fait que nos droits fondamentaux étaient violés. Aujourd'hui, nous expliquons à la communauté internationale nos réussites et nos revers dans l'édification d'un État souverain. Lorsque nous étions des guérilleros dans les montagnes, nous entendions parler d'un nouvel ordre mondial. Aujourd'hui, de nombreux peuples demeurent opprimés et continuent de souffrir pour une raison ou une autre. Nous sommes ici pour plaider en faveur d'un dialogue et d'un processus décisionnel équitable. La dignité humaine doit être au cœur des décisions relatives aux problèmes qui touchent notre planète. Nous devons avoir une idée d'ensemble de l'existence, des peurs, de la souffrance, du désespoir et de la lutte pour leur survie des hommes et des femmes dans le monde.

Nous sommes ici aujourd'hui pour demander un dialogue franc, constructif et permanent pour régler les problèmes qui affligent le monde – un dialogue qui porte sur tous les problèmes, grands ou petits, tous les conflits, grands ou petits, et qui rassemble tous les pays, grands et petits.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté de la tribune.*

*La séance est levée à 21 h 50.*